



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

TRANSPORT

01

GOVERNANCE PUBLIQUE

03

EDUCATION

08

SOCIAL

02

ADMINISTRATION

07

RURAL

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1651

28 Septembre 2018

28 September 2018

17H21/5:21 PM

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHE
SIGNATURE
ET NOM
ICI

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF N° 01 A/S 35/AOIO/CUD/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 35/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 1ER AOÛT 2018 POUR LA REALISATION D'UNE ORTHO-PHOTOGRAPHIE PLAN NUMERIQUE COULEUR ET D'UN MODELE NUMERIQUE DE TERRAIN DANS LA VILLE DE DOUALA LE DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ QUE LES MODIFICATIONS ET LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS Y SONT PORTÉS :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

2	Reference	008/AONO/C18 /SPM/CDPM/C-DIZ 2018 DU 12/09/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C18 /SPM/CDPM/C-DIZ 2018 DU 12/09/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RURALE PISTE(1): CARREFOUR BEACH -CARREFOUR COMMISSARIAT-CARREFOUR KASSALA-CARREFOUR COMMISSARIATBRETTELLE 1.1(BTEL 1):RÉSIDENCE NYAGA - RÉSIDENCE LAURENTBRETTELLE 1.2 (BTEL 2): MAISON DE LA FEMME - ELECAM) ;BRETTELLE 1.3 (BTEL 3): LE PARISO – EECSOUS BRETTELLE 1.3.1(SBTEL 3.1):RESIDENCE EDUBESOUS BRETTELLE 1.3.2(SBTEL 3.2):RUE DES COCOTIERSPISTE(2): ORPHELINAT - LAC OSSABRETTELLE 2.A (BTEL A):INTER PISTE 1 - INTER PISTE 2BRETTELLE 2.B (BTEL B):INTER PISTE 1 - INTER PISTE 2DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP 2018
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	03-10-2018

3	Reference	009/AONO/C18/CDPM /C-DIZ2018 DU 12/09/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCESSUS D'URGENCE N° 009/AONO/C18/CDPM /C-DIZ2018 DU 12/09/2018 RELATIF A L'ELABORATION D'UN PLAN PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION LOCAL D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU COMMUNAL DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DIZANGUEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC IMPUTATION : 52 35 626406 2011
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-10-2018

4	Reference	2018/007/AONO/CIPM/MAETUR Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 2018 / 007 / CIPM / MAETUR DU 27/09/2018POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE BORNAGE DES PARCELLES ET BÂTIMENTS ET L'ÉLABORATION DES ÉTATS DESCRIPTIFS DE DIVISION DES LOGEMENTS CONSTRUITS SUR LE SITE DE MBANGA BAKOKO DANS LE CADRE DU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX LOT 1 : IMMEUBLES N°1 À 15 LOT 2 : IMMEUBLES N° 16 À 26
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-10-2018

5	Reference	2018/008/AONO/CIPM/MAETUR Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 2018/008/CIPM/MAETUR DU 27/09/2018, POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE DECES POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-10-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	014/AONO/MINESUP/CIPM/2018 DU 13/09/2018 Lire
Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 014/AONO/MINESUP/CIPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE LA FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE 2 A EBOLOWA PHASE 1 (SITE DE METYIPKWALÉ) FINANCEMENT : BIP/MINESUP- EXERCICES 2018 ET SUIVANTS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	02-10-2018

7

Reference	015/AONR/MINESUP/CIPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 015/AONR/MINESUP/CIPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE LA FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE II A EBOLOWA, PHASE 1 (SITE DE METYIPKWALE). FINANCEMENT : BIP/MINESUP- EXERCICES 2018 ET SUIVANTS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	02-10-2018

8

Reference	22/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM/2018 DU 28 SEPTEMBRE 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE BAKOA, DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEE- EXERCICE 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	24-10-2018

9

Reference	19/18/AONR/MINESEC/CMPM/2018 DU 27/09/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°19/18/AONR/MINESEC/CMPM/2018 DU 27/09/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE R+1 AU LYCEE TECHNIQUE DE DOUALA-BONABER FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINESEC (BIP) EXERCICE 2018 IMPUTATION BUDGETAIRE : 52 25 331 01 571408 2222 443
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	17-10-2018

10

Reference	23/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2018 DU 28 SEPTEMBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE BAKOA, DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEPIA- EXERCICE 2018
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	24-10-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference	20/18/AONR/MINESEC/CMPM/2018 DU 27/09/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°20/18/AONR/MINESEC/CMPM/2018 DU 27/09/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE R+1 AU LYCEE TECHNIQUE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)-MINESEC, EXERCICE 2018 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 52 25 331 01 571190 2222 443
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-10-2018

12

Reference	22/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 27/09/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 27/09/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES AU LYCEE TECHNIQUE DE NKOLBISSON (PHASE I) ET AU LYCEE TECHNIQUE D'EKOUNOU EN DEUX LOTS FINANCEMENT : BIP MINESEC-2018 ; IMPUTATION : 52 25 334 06220020 2222 411
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	18-10-2018

13

Reference	21/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 27/09/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 27/09/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET UN LABORATOIRE AU CES DE MEBAME FINANCEMENT : BIP MINESEC - EXERCICE 2018 ; IMPUTATION : 52 25 334 06 2200 20 2222 411
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	18-10-2018

14

Reference	0116/AC/MINOF/CMPM/2018 24 SEPTEMBRE 2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0116/AC/MINOF/CMPM/2018 24 SEPTEMBRE 2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DES MACHINES ET PETITS OUTILLAGES AU PROFIT DU CENTRE DES METIERS BOIS DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	15-10-2018

15

Reference	001/DCO/C-TOUROUA/SG/ST/CDPMBE/ 2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DCO/C-TOUROUA/SG/ST/CDPMBE/ 2018 DU 21/09/2018 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	03-10-2018

16

Reference	N0.011 Lire
Titre/objet	CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST N0. 011 FOR THE SELECTION OF CONSULTANTS (NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATION, ASSOCIATION, COMMON INITIATIVE GROUP) GEARED TOWARDS UPDATING COMMUNAL DEVELOPMENT PLANS BASED ON A LIGHT PLANNING APPROACH DATE : SEPTEMBER 26, 2018 EXPRESSION OF INTEREST FUNDINGS: IDA/C2D III
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	26-10-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference	N0. 012 Lire
Titre/objet	CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST N0. 012 FOR THE SELECTION OF CONSULTANTS (NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATION, ASSOCIATION, COMMON INITIATIVE GROUP) GEARED TOWARDS UPDATING COMMUNAL DEVELOPMENT PLANS BASED ON A LIGHT PLANNING APPROACH DATE: SEPTEMBER 26, 2018EXPRESSION OF INTEREST FUNDINGS: IDA/C2D III.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	26-10-2018

18

Reference	03/AMI/ADC/DG/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/AMI/ADC/DG/2018 DU 27/09/2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA MISE A JOUR DU MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVE, COMPTABLE ET FINANCIERE DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET ADC S.A., EXERCICE 2018.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	17-10-2018

19

Reference	000026/C/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CNCG/CN/SPM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000026/C/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CNCG/CN/SPM PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CSPM/2018 DU 18 JUIN 2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DANS LES STRUCTURES D'INCUBATION SOUS CONTRAT AVEC LE PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-JEUNES) ET LA FORMATION DU PERSONNEL A L'UTILISATION FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDA N° 2000000758-CM.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

20

Reference	000021/C/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CNCG/CN/SPM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000021/C/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CNCG/CN/SPM PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CSPM/2018 DU 18 JUIN 2018 POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES OUTILS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-JEUNES) N° 002/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CSPM/2018 DU 18 JUIN 2018 POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES OUTILS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-JEUNES) FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDA N° 2000000758-CM.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

21

Reference	016/C/MINPMEESA/CAB/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 016/C/MINPMEESA/CAB/2018 DU 27 SEPTEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/DC/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 07 AOÛT 2018 POUR L'ACHAT DU MATÉRIEL ROULANT POUR MINPMEESA EN DEUX LOTS (PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 52 39 514 02 340010 2280 911
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C-SOA/CIPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018 POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DESTINEES AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. CET ADDITIF PORTE SUR LES CORRECTIONS À APPORTER SUR LA COMMISSION DE RÉCEPTION DES FOURNITURES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

23	Reference	016/D/MINPMEESA/CAB/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 016/D/MINPMEESA/CAB/2018 DU 27 SEPTEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/DC/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 07 AOÛT 2018 POUR L'ACHAT DU MATÉRIEL ROULANT POUR MINPMEESA EN DEUX LOTS (PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

24	Reference	002/DC/C18 /CDPM /C-DIZ 2018 DU 12/09/2018 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/DC/C18 /CDPM /C-DIZ 2018 DU 12/09/2018 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE DIZANGUE, DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DIZANGUE FINANCEMENT : FEICOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-10-2018

25	Reference	03/AC/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 03/AC/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2018 DU 25/09/2018 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-10-2018

26	Reference	01/DC/R-OU/DDBTOS/CDPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/R-OU/DDBTOS/CDPM/2018 DU 26 SEPTEMBRE. 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE PAVAGE DE L'ENTRÉE PRINCIPALE DE L'HÔPITAL DE DISTRICT DE MBOUDA DANS LA RÉGION DE L'OUEST, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-10-2018

27	Reference	002/C/F.32/SAEF/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/C/F.32/SAEF/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE N°016/AONO /PR/MINMAP/DR-OU/DD-NOUN/CPDMPN-TBEC/2018 DU 22/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE D'UNE (01) SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DU NOUN ET DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE MANCHOUTBI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference	067/018/DM/CFBAN/SG/STA Lire
Titre/objet	DECISION N° 067/018/DM/CFBAN/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE MUNI D'UN KIT DE POMPE IMMERGE ELECTRIQUE SOLAIRE ET CONSTRUCTION D'UN CHATEAU EN BETON ARME AVEC BACHE PLASTIQUE DE 3000 LITRES ET UNE BORNE FONTAINE A 04 ROBINETS A L'EP DE NJIYAWA DANS LACOMMUNE DE FOUMBAN, REGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

29

Reference	012/018/C/CFBAN/SG/STA Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 012/018/C/CFBAN/SG/STA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'APPEL DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/RG- OU/F.32/C.FBAN/CIPM-AI/2018 DU 10 AOUT 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPE DE 60 (SOIXANTE) TABLES-BANCS ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LATRINES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJIYAWA DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, REGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

30

Reference	011/018/C/C-FBAN/SG/STA Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011/018/C/C-FBAN/SG/STA DU 24 SEPTEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'APPEL DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°03/DC/RG- OU/F.32/C.FBAN/CIPM-AI/2018 DU 10 AOUT 2018 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE MUNI D'UN KIT DE POMPE IMMERGE ELECTRIQUE SOLAIRE ET CONSTRUCTION D'UN CHATEAU EN BETON ARME AVEC BACHE PLASTIQUE DE 3000 LITRES ET UNE BORNE FONTAINE A 04 ROBINETS A L'EP DE NJIYAWA DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, REGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

31

Reference	01/DP/F.34/SAEF/2018 Lire
Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°01 /DP/F.34/SAEF DU 19/09/2018 DECLARANT L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°01/AONO/F.34/CDPM/2018 DU 10 AOÛT 2018 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE MOOH METAP, GROUPEMENT BAFOU, ARRONDISSEMENT DE NKONG-NI INFRUCTUEUX
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

32

Reference	001/DP/F32/SAEF/2018 Lire
Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N° 001/DP/F32/SAEF/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRE N° 016/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DDNOUN/CPDMPN-TBEG/2018 DU 22/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE D'UNE (01) SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DU DEPARTEMENT DU NOUN ET DEUX (02)SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE MANCHOUTBI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSANGAM. DEPARTEMENT DU NOUN.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

33

Reference	01/AONO/F.34/CDPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/F.34/CDPM/2018 DU 19 SEPTEMBRE 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE MOOH METAP, REGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	22-10-2018

34

Reference	068/018/DM/CFBAN/SG/STA Lire
Titre/objet	DECISION N° 068/018/DM/CFBAN/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPE DE 60 (SOIXANTE) TABLES-BANCS ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LATRINES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJIYAWA DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, REGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 35/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 1ER AOÛT 2018 POUR LA REALISATION D'UNE ORTHO-PHOTOGRAPHIE PLAN NUMERIQUE COULEUR ET D'UN MODELE NUMERIQUE DE TERRAIN DANS LA VILLE DE DOUALA LE DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ QUE LES MODIFICATIONS ET LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS Y SONT PORTÉS :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les Offres devront être soumises en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physiques et une (01) copie numérique sous CD-Rom ou clé USB, marqués comme tels, contre récépissé, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le 02/10/2018 à 13 heures précises, heure locale.
	Lire plutot Les Offres devront être soumises en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physiques et une (01) copie numérique sous CD-Rom ou clé USB, marqués comme tels, contre récépissé, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le 11/10/2018 à 13 heures précises, heure locale.
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Les Offres seront ouvertes en présence des Soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une bonne connaissance du dossier par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo à 14 heures, heure locale, le 02/10/2018.
	Lire plutot Les Offres seront ouvertes en présence des Soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une bonne connaissance du dossier par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo à 14 heures, heure locale, le 11/10/2018.
3	Autres
	Au lieu de ... N/A

3 Autres
Lire plutôt

1.- Concernant les **questions posées par certains soumissionnaires**, les éclaircissements suivants sont apportés :

N° DE PAGE	QUESTIONS	REPONSES
	L'article 1 du formulaire de prix correspond à l'intitulé « prises de vues aériennes couleurs et relevé Lidar » ; l'article 5 quant à lui a pour intitulé « traitement de nuage de points Lidar haute densité en point ». le mot « lidar » apparaît donc dans l'intitulé des deux articles. Q : Faut-il donc comprendre que : - L'acquisition lidar doit être faite dans tous les cas c'est-à-dire même si l'option de l'article 5 n'est pas levée ? - Que si l'option de l'article 5 n'est pas levée (donc uniquement l'article 1), nous vous fournissons uniquement le nuage de points bruts (non traité) ? Alors que si vous levez l'option de l'article 5 nous vous fournissons le nuage de points traités ?	Dans tous les cas, l'acquisition LIDAR doit être faite.
	Dans la rubrique « caractéristiques du lidar aéroport » vous indiquez une densité de points souhaités d'au moins 20 points par m². Or, dans la même page, plus bas, vous indiquez, toujours s'agissant du lidar 'densité de points bruts' d'au moins 4.5 points par mètre carré et densité de points après filtrage de 4 points par mètre carré. Il y a une contradiction entre ces deux spécifications 20 points par mètre carré ou 4 points par mètre carré. Q : Pouvez-vous s'il vous plaît préciser quelle densité vous attendez pour la donnée Lidar fournie, en tant que densité d'acquisition brute, et éventuellement en tant que densité après filtrage ? Je vous précise à titre d'information que sur de grandes surfaces (supérieures à 1000 km², ce qui est le cas en l'espèce) et spécialement si le relief au sol est important, les coûts d'acquisition à des densités fortes (par exemple 20 points /m²) peuvent être élevés.	Merci de considérer une densité de 4 points par mètre carré.
	Q : Zone tampon de 100m ou 500m	La zone tampon de 500 m concerne uniquement la zone insulaire de la ville de Douala donc M. Douala. La zone tampon de 100 m concerne la partie continentale (Douala, Dibombari, Limbé, Bouéa et M. Douala).

N° DE PAGE	QUESTIONS	REPONSES
29	DPAO IS 11.1 : Il est exigé que l'attestation de domiciliation bancaire et l'attestation d'accès à des financements soient délivrées par une banque agréée par le Min. des Finances du Cameroun. Nous n'avons pas de compte ni de filiale au Cameroun. <i>Q : Comment pouvons-nous obtenir ces documents étant donné que c'est un appel d'offres international et que nous sommes supposés soumissionner de l'étranger?</i>	Il convient de fournir les documents d'un établissement bancaire ayant un correspondant / filiale au Cameroun.
36	Critère d'évaluation <i>Q : Devers maximum de 15 ou 20% ?</i>	Merci de considérer un devers maximum de 15%.
36	Critère d'évaluation <i>Q : Type d'avion ?</i>	Merci de considérer un avion bimoteur pour la configuration. A la page 86 du DAO, il est souligné que l'avion doit être bimoteur. NB : Le relevé LIDAR doit être concomitant avec la prise de vue aérienne (même vol), l'étendue est donc la même que l'orthophotographie.
36	Critère d'évaluation <i>Q : Nombre de Jour de vol ?</i>	Merci de considérer que les 7 jours de vols planifiés dans la plage consacrée à l'article 11.1 de fournitures « vols et prises de vues ».
36	Critère d'évaluation <i>Q : Focale et angle d'ouverture de la Camera ?</i>	La focale et l'angle de couverture exigés correspondent aux caractéristiques minimales.
37	Caractéristique du Lidar aéroporté : Sachant que les capteurs exigés Riegl LMS-Q680i a un PRR de 400 Khz et LEICA ALS70 de 500 Khz, <i>Q : Pourquoi exiger un PRR de 1Mhz soit 1 000 000 pts/sec. ? Pouvez-vous clarifier cette situation ?</i>	Merci de considérer les capteurs Riegl LMS-Q680i a un PRR de 400 Khz et LEICA ALS70 de 500 Khz.
67 à 71	<i>Q : Liste des fournitures et calendrier de livraison ?</i>	La prestation commence effectivement avec la signature de l'ordre de service de démarrage. Aussi les différentes activités doit-il obéir à une planification proposée par l'entreprise et validée par le maître d'ouvrage conformément aux délais contractuels de livraison.

N° DE PAGE	QUESTIONS	REPONSES
69 à 71	Bordereau des Quantités 1. Liste des fournitures : Dans la liste des fournitures, apparait à deux reprises un « Modèle 3D géo-référencé de la Ville de Douala sous format 3MX Bentley ». Ce livrable n'est mentionné nulle part ailleurs et, en particulier, il n'est pas décrit au point 3 de la section VII, dans les Spécifications Techniques. De plus il n'est pas cohérent avec le reste de la prestation : il faudrait une prise de vues aérienne verticale ET OBLIQUE pour réaliser ce livrable. <i>Q : Pouvez-vous apporter une clarification ?</i>	Les Spécifications mentionnent que c'est l'orthophotographie géo-référencée sous format 3mx de Bentley qui est fournie par la CUD. Cela est bien possible même en prise de vue oblique (malgré quelques imperfections des façades cf. exemple ci-dessous).
75	<i>Q : Couverture nuageuse</i>	Le rendu attendu est effectivement une prise de vue aérienne sans nuages mais également sans nuages de nuages.
81	Restitution d'une base de données <i>Q : Il est indiqué que la restitution vectorielle doit être produite à partir de l'orthophotographie de 20 cm, et réalisé à l'échelle de 1/500.....</i>	Merci de considérer l'échelle de 1/1000^e pour la restitution vectorielle à partir de l'orthophotographie.
86	Bordereau des Quantités 4. Plans : Le plan présenté dans le DAO est imprécis et pas légendé. Il mentionne une superficie de 9281 km². Mais par ailleurs, à la page 73 des spécifications techniques, l'emprise est décrite comme suit : « Le périmètre d'intervention comprend les arrondissements continentaux et insulaires de la Ville de Douala et les zones de Buéa, Dibombari, Edéa et Limbé. Soient 1139 Km² pour la partie continentale de Douala et Dibombari, 80 Km² pour la Ville d'Edéa, Limbé 126 Km², Buéa 131 Km² et 733 Km² pour la partie insulaire l'île de Manoka ; Soit, au total, 2 209 km² ». <i>Q : Pourriez-vous lever l'ambiguïté quant à la superficie du périmètre d'intervention ?</i>	9 281 km² représentent Douala et son aire d'influence. C'est l'ensemble de la zone à photographier. Les 2 209 km² représentent la superficie urbanisée des Villes de Douala et de Limbé dans l'ensemble constitué de Douala et de Limbé métropolitaine. C'est sur cette partie que le contenu des livrables sera exigeant conformément aux caractéristiques techniques de ces derniers et conformément au dossier d'appel d'offres.

N° DE PAGE	QUESTIONS	REPONSES
86	<i>Q : Pourriez-vous également nous fournir un fichier d'emprise au format Shape ou Google Earth avec le contour des différentes zones à lever ? Un tel fichier d'emprise au format électronique (pas un PDF) est indispensable notamment pour faire un plan de vol et chiffrer la création de la base de données vectorielle.</i>	Les coordonnées sont joints en an

2.- S'agissant du modèle de « **Déclaration d'intention de soumissionner** », il est joint en annexe au présent additif.

NB: Télécharger la pièce d'origine pour avoir accès à Déclaration d'intention de soumissionner

Le reste sans changement.

DOUALA le 27 Septembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C18 /SPM/CDPM/C-DIZ 2018 DU 12/09/2018
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RURALE PISTE(1):
CARREFOUR BEACH -CARREFOUR COMMISSARIAT-CARREFOUR KASSALA-CARREFOUR
COMMISSARIATBRETTELLE 1.1(BTEL 1):RÉSIDENCE NYAGA - RÉSIDENCE LAURENTBRETTELLE 1.2
(BTEL 2): MAISON DE LA FEMME - ELECAM) ;BRETTELLE 1.3 (BTEL 3): LE PARISO – EECSOUS
BRETTELLE 1.3.1(SBTEL 3.1):RESIDENCE EDUBESOUS BRETTELLE 1.3.2(SBTEL 3.2):RUE DES
COCOTIERSPISTE(2): ORPHELINAT - LAC OSSABRETTELLE 2.A (BTEL A):INTER PISTE 1 - INTER PISTE
2BRETTELLE 2.B (BTEL B):INTER PISTE 1 - INTER PISTE 2DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIZANGUE,
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 36 6414 06 2011

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2018, le Préfet Départemental de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Dizangue, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien de la route rurale des Pistes 1et2 dans l'Arrondissement de Dizangue, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes:

1. INSTALLATION DU CHANTIER ;
2. TERRASSEMENTS ET CHAUSSEE;
3. ASSAINISSEMENTS -DRAINAGE ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-sept Millions (27 000 000) Francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics de l'Exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire n°**52 36 6414 06 2011**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétaire Particulier du Préfet de la Sanaga-Maritime, soiaire Particulier t à la Délégation Départemental des Marché Publics dans les services du Maître d'Ouvrage Tél : 696 72 21 20 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit Secrétaire Particulier du Préfet de la Sanaga-Maritime, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante milles) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de Dizangué ou à la Recette des finances d'Edéa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétaire Particulier du Préfet de la Sanaga-Maritime, au plus tard le **03/10/2018 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°008/AONO/C18/CDPM/C- DIZ/2018 du 12/09/2018
Pour les travaux d'entretien de la routerurale
PISTE(1): Carrefour Beach -Carrefour Commissariat-Carrefour KASSALA-Carrefour Commissariat
Bretelle 1.1(Btel 1):Résidence NYAGA - Résidence LAURENT
Bretelle 1.2 (Btel 2): Maison de la femme - ELECAM) ;
Bretelle 1.3 (Btel 3): Le PARISO – EEC
Sous Bretelle 1.3.1 (SBtel 3.1): Résidence EDUBE
Sous Bretelle 1.3.2(SBtel 3.2):Rue des Cocotiers
PISTE(2): Orphelinat - Lac Ossa
Bretelle 2.A (Btel A):Inter Piste 1 - Inter Piste 2
Bretelle 2.B (Btel B):Inter Piste 1 - Inter Piste
dans l'Arrondissement de Dizangué, Département de la Sanaga- Maritime, Région du Littoral.
En procédure d'urgence
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **Cinq cent quarante mille (540 000) Francs CFA** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03/10/2018 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission de Passation des Marchés de la Préfecture dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Suspension à la Commande Publique ;
- Omission dans les bordereaux des prix unitaire d'un prix unitaire unitaire quantifié ;
- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis ;
- La non règlementation dans les 48 heures d'après dépouillement ;
- Absence d'un prix;
- Absences d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission.
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des 03 dernières années

2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière et référence de l'entreprise ;
- Expérience ;
- Qualification du Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie et organisation.
- Présentation

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, ayant obtenu au moins **75%** de '**oui**' de la grille d'évaluation issue de la décomposition des critères essentiels en sous critères et présentant une offre financière évalué la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours a compté de la date de dépôt de celles-ci

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Secrétariat Particuliers du Préfet de la Sanaga Maritime, soit dans les services du Maître d'Ouvrage Tél : 696 72 21 20 dès publication du présent avis.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

EDEA le 12 Septembre 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCESSUS D'URGENCE N° 009/AONO/C18/CDPM /C-DIZ2018
DU 12/09/2018 RELATIF A L'ELABORATION D'UN PLAN PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION LOCAL
D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU COMMUNAL DANS LE
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA
COMMUNE DE DIZANGUE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC IMPUTATION : 52 35
626406 2011**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 35 626406 2011

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018, l'Autorité Contractante lance un Appel d'Offres Ouvert en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la Formation Professionnelle pour **l'Elaboration d'un plan prévisionnel local de formation local d'insertion et de réinsertion professionnelle au niveau communal Commune de Dizangué.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

Pour ce qui est du plan de développement des emplois locaux, il s'agit de poser :

- Un diagnostic clair de la situation de l'emploi ;
- Identification des canaux d'insertion et de réinsertion proposés par la commune;
- Propositions des programmes, projets et activités d'insertion et de réinsertion en faveur des jeunes;
- Proposition des filières de formation professionnelle;
- Déclinaison des stratégies, de mise en œuvre, une matrice des actions à mener, un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation, les parties prenantes, les stratégies et modalités de financement.

Quant à ce qui concerne le plan prévisionnel local de la formation professionnelle au niveau local, il s'agit :

- Recensement des opportunités de la formation professionnelle au niveau local ;
- Elaboration d'un outil stratégique pour le développement de la formation professionnelle au niveau local ;
- Amélioration d'employabilité des ressources humaines locales.

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue l'étude préalable est de **huit (8 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations sont en un lot.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une grande expérience dans les travaux de Génie Civil.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par budget d'investissement public de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 52 35 6264 06 2018

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture d'Edéa dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la préfecture d'Edéa dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille) francs CFA**, payable auprès de la Recette Municipale de la Commune de Dizangué ou à la recette des finances d'Edéa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétaire Particulier du Préfet de la Sanaga-Maritime, au plus tard le **03/10/2018 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**“Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°009/AONO/C18/CDPM/C- DIZ/2018 du 12/09/2018**

**Pour l'Elaboration d'un plan prévisionnel local de formation local d'insertion et de réinsertion professionnelle
au niveau communal Commune de Dizangué.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant 160 000 francs CFA il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur, l'Autorité Contractante] et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

offres Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **03/10/2018** à **12 heures** par la Commission de Passation des Marchés de la Préfecture d'Edéa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Document falsifié ou non conforme ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100
- Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon.

Critères essentiels :

- Le dossier de candidature sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-dessous :

N°	Critères d'évaluation des soumissionnaires	Notation sur
01	Présentation du cabinet	5 pts
	Présentation générale du Cabinet ou (Société, Entreprise ou Association)	02 pts
	Organigramme détaillé	03 pts

02	Qualifications et expériences du cabinet	80 pts
	a) Expériences	30 pts
	Expériences dans la réalisation des projets similaires (10 pts par projet. Fournir 1ère et dernière page de chaque contrat et PV de réception ou toute autre pièce justificative de la réalisation de la mission	30pts
	b) Qualifications	50 pts
	Chef de mission : Expérience en sciences sociales (Fournir CV daté et signé et copie (certifiée conforme du diplôme) -Formation initiale en ressources humaines de niveau Bac+3 (5 pts) -Nombre d'années d'expérience (03 ans ou plus) (10 pts)	15 pts
	Chef d'équipe : expérience en science économique et gestion (Fournir CV daté et signé et copie (certifiée conforme du diplôme) -Formation initiale en Gestion d'Entreprise, de niveau Bac + 3 (5 pts) - Nombre d'année d'expérience (03 ans et plus) (10 pts)	15 pts
	Expert en Droit (Fournir CV daté et signé et copie (certifiée conforme) du diplôme) - Formation initiale en Droit Public et Privé de niveau Bac+3(4 pts) -Nombre d'années d'expérience (03 ans et plus) (6pts)	10 pts
	Expert en suivi-évaluation (Fournir CV daté et signé et copie (certifiée conforme du diplôme) -Formation initiale en management de niveau Bac+3(2 pts) -Nombre d'années d'expérience (03 ans et plus) (3pts)	5 pts
	Technicien de collecte terrain : Réalisation des statistiques (Fournir CV daté et signé et copie (certifiée conforme du diplôme) -Formation initiale en Géographe, Démographe ou Statisticien de niveau Bac+2 (3,5 pts) - Nombre d'années d'expériences: au moins 01an (1,5 pts)	5 pts
	Outils de collecte	05 pts

04	Présentation du dossier ● Sommaire (2 pt); ● Clarté du texte et des images (2 pt); ● Reliure (2 pt) ; ● Intercalaire (2 pt) ; ● Pagination (2 pt).	10 pts
	TOTAL	100 pts

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, ayant obtenu au moins 75% de 'oui' de la grille d'évaluation issue de la décomposition des critères essentiels en sous critères et présentant une offre financière évalué la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours pour à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des marchés de la Commune de Dizangué Téléphone 696 72 21 20 / 677 74 32 77 ou du service de la passation des Marchés de la Préfecture d'Edéa, Téléphone.

EDEA le 12 Septembre 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 2018 / 007 / CIPM /
MAETUR DU 27/09/2018 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE BORNAGE DES PARCELLES ET
BÂTIMENTS ET L'ÉLABORATION DES ÉTATS DESCRIPTIFS DE DIVISION DES LOGEMENTS
CONSTRUITS SUR LE SITE DE MBANGA BAKOKO DANS LE CADRE DU PROGRAMME
GOUVERNEMENTAL DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX LOT 1 : IMMEUBLES N°1 À 15 LOT 2
: IMMEUBLES N° 16 À 26**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de la MAETUR lance un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE pour la réalisation des travaux de bornage des parcelles et bâtiments et l'élaboration des états descriptifs de division des logements construits sur le site de Mbanga Bakoko, dans le cadre du programme gouvernemental de construction de logements sociaux (Opération 1022) en deux (02) lots : Lot 1 : Immeubles N°1 à 15 ; - Lot 2 : Immeubles N° 16 à 26.

2. Consistance des prestations

Le Directeur de la MAETUR, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE, confie au GEOMETRE qui l'accepte, la réalisation des travaux qui comprennent les opérations suivantes, dont la liste n'est pas exhaustive
Installation de chantier ; les schémas de polygonation principale et secondaire ; le plan général du parcellaire ; fourniture, pose et levé des bornes ; le plan de bornage périmétral ; le plan de la parcelle (avec bâtiments et/ou équipements) ; le procès - verbal de bornage des parcelles ; le levé d'intérieur et la confection des plans des immeubles ; la désignation et description des immeubles ; la définition des lots ; la répartition des charges ; la rédaction des états descriptifs de division

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Lot 1 : **DEUX-CENT DIX MILLIONS (210 000 000) Francs CFA** ; Lot 2 : **CENT QUARANTE DEUX MILLIONS (142 000 000) Francs CFA**.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Cabinets de Géomètres agréés par l'Ordre des Géomètres Experts du Cameroun (OGE) à l'exercice en clientèle privée

6. Financement

MINH DU-BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2018 ET SUIVANTS. Budget Spécial relatif au Programme gouvernemental 10 000 logements sociaux et 50 000 parcelles

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être obtenus au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, contre paiement à la BICEC au Compte Spécial CAS-ARMP N° 335 988, d'une somme non remboursable de **CENT SOIXANTE MILLE (160 000) Francs CFA**

9. Remises des offres

Les soumissions rédigées en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard **le 18/10/2018 à 12 heures**, heure locale, portant la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 2018/ 007 /CIPM/MAETUR DU 27/09/2018 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE BORNAGE DES PARCELLES ET BATIMENTS ET L'ELABORATION DES ETATS DESCRIPTIFS DE DIVISION DES LOGEMENTS CONSTRUITS SUR LE SITE DE MBANGA BAKOKO DANS LE CADRE DU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX (OPERATION 1022)

lot 1: Immeuble n° 1 à 15

lot 2: Immeuble n° 16 à 26

10. Delai de Livraison

Lot 1 : SIX (06) mois ; Lot 2 : QUATRE (04) mois

11. Cautionnement Provisoire

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre une caution de soumission d'un montant équivalent à : **Lot 1 : QUATRE MILLIONS (4 000 000) Francs CFA ; Lot 2 : DEUX MILLIONS HUIT-CENT MILLE (2 800 000) Francs CFA**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 18/10/2018 à 13 heures**, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR sise à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Les Offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après

Critères éliminatoires

Absence d'une pièce du dossier administratif ; fausses déclarations ou fourniture de pièces falsifiées ; dossier technique ou financier incomplet ; société disposant d'un Chef de mission ayant un profil non conforme (Non GEOMETRE-Expert + Attestation d'Inscription à l'Ordre des Géomètres du Cameroun + attestation de formation à la rédaction des EDD) ; société disposant d'un Conducteur des travaux ayant un profil non conforme (Non Ingénieur Géomètre + Attestation d'Inscription à l'Ordre des Géomètres du Cameroun) ; ; omission dans le Bordereau des Prix d'un prix unitaire quantifié ; absence du Sous-Détail d'un Prix ; note d'évaluation inférieure à 70% de OUI ; offre comportant un prix unitaire aberrant après analyse du sous-détail de ce prix

Critères essentiels

Evaluation technique faite sur 67 OUI comprenant

Personnel (33 OUI) – Matériel à mobiliser (06 OUI) – Références du Soumissionnaire sur les prestations similaires (10 OUI) – Organisation, Méthodologie et Planning de réalisation des travaux (07 OUI) – Capacité financière (04 OUI) – Autres Pièces et Présentation de l'Offre (07 OUI).

15. Attribution

Le Marché est attribué au SOUMISSIONNAIRE présentant l'Offre évaluée la moins disant et remplissant les capacités techniques et financières requises

Aucun SOUMISSIONNAIRE ne peut être attributaire de DEUX (02) lots s'il ya au moins DEUX (02) Soumissionnaires qualifiés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 242 22-31-13 / 242 22-21-02 ; Fax : 242 23-31-90

Email: servicedesmarches.maetur@yahoo.fr**NB** : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MANGA Louis Roger

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 2018/008/CIPM/MAETUR DU 27/09/2018, POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE DECES POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de la MAETUR lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la souscription biennale d'une police d'assurance décès pour le compte du personnel de la MAETUR auprès des compagnies d'assurances intéressées

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en un (01) lot. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel annuel des prestations est de QUINZE MILLIONS (15 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurance de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

Le Maître d'Ouvrage entend faire gérer ses polices d'assurance par un courtier ou Expert en assurance. Dans ce cas, ce dernier se fera rémunérer par l'ASSUREUR, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances

6. Financement

Budget MAETUR – Exercice 2018 et suivants dont l'imputation est l'Opération 156

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté ou obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de VINGT CINQ MILLE (25 000) Francs CFA au titre des frais de dossier, au Compte d'Affectation Spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans les agences BICEC.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté ou obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de VINGT CINQ MILLE (25 000) Francs CFA au titre des frais de dossier, au Compte d'Affectation Spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans les agences BICEC.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le **18/10/2018 avant 12 heures**, heure locale, portant la mention :

"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 2018/008/CIPM/MAETUR DU 27/09/2018, POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE DECES POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".

10. Délai de Livraison

La période de couverture est de VINGT QUATRE (24) mois, répartis comme suit :

Une tranche ferme de DOUZE (12) mois ;

Une tranche conditionnelle de DOUZE (12) mois

11. Cautionnement Provisoire

Les Soumissionnaires devront joindre à leur offre une caution de soumission d'un montant équivalent à TROIS CENT MILLE (300 000) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administratives (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de TROIS (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en DEUX (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **18/10/2018 à 13 heures 00**, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance. L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence d'une pièce du dossier administratif - Fausses déclarations ou fourniture de pièces falsifiées ou non authentiques (l'autorité contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de toute pièce présentant un caractère douteux) - Présence d'une information financière dans le dossier technique - Score de qualification inférieur au seuil minimum de 80% des critères essentiels- Défaut d'agrément du MINFI – Offre technique non conforme aux spécifications techniques du DAO – Offre financière non conforme–Absence d'un des Etats C1, C4, C10b et C11 pour l'une des années 2015, 2016 et 2017, documents certifiés par les Services du MINFI et datant de moins de TROIS (03) mois – Etats C1, C4 et C11 déficitaires pour l'une des années 2015, 2016 et 2017– Absence de Caution de soumission.

Critères essentiels

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'Offre	03
Références générales du soumissionnaire (ancienneté et représentativité territoriale) ;	06
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	15
Description détaillée des garanties offertes	16
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés	15
Couverture de la marge de solvabilité	10
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	18
Couverture de réassurance dans la branche considérée.	05
TOTAL	100

15. Attribution

Le Soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du mieux-disant par combinaison des critères techniques et financiers conformément aux procédures décrites dans le présent DAO suivant la formule :

$$Nf = \frac{(80 \times \text{note technique}) + (20 \times \text{note financière})}{100}$$

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur Offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13/ 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90.

Email : servicedesmarches.maetur@yahoo.fr **16 – NB** : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA Louis Roger

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
014/AONO/MINESUP/CIPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE LA FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE
L'UNIVERSITE DE YAOUNDE 2 A EBOLWA PHASE 1 (SITE DE METYIPKWALÉ) FINANCEMENT :
BIP/MINESUP- EXERCICES 2018 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
PRO-ACTP N° 420 002 703 PGT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du démarrage de la construction d'un bloc pédagogique pour le compte de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé 2 à Ebolowa, Phase 1 (site de Metyipkwale), le Ministre de l'Enseignement Supérieur, lance une consultation ouverte en procédure d'urgence à toutes les entreprises ou groupement répondant à la réglementation en vigueur des marchés publics au Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Etudes techniques (géotechniques, structures, essais divers)
- Permis de bâtir
- Installation de chantier
- Abatage d'arbres, désherbage, dessouchage et nivellement de terrain
- Création voie d'accès (largeur : 6m) pour l'ilot du projet et terrassement en grande masse
- Implantation de l'ouvrage
- Ouverture des fouilles
- Fouille en rigoles
- Fouille en puits
- Béton de propreté dosé à 150kg/m3 de ciment CPJ 35
- Béton armé pour semelles, amorces poteaux, voiles, amphithéâtre, et longrines dosé à 350kg/m3 de ciment CPJ 35 y compris coffrage
- Maçonnerie en agglos pleins de 20x20x40
- Remblai latéritique compacté de fondation
- Remblai de sable compacté de fondation
- Fourniture et mise en œuvre de film plyane y/c toutes sujétions
- Béton armé au treillis soudés pour dallage sol: ép. 12 cm y/c toutes sujétions.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cent millions (100 000 000) francs cfa.**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises qualifiées exerçant dans ces domaines.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissement Public du MINESUP des exercices 2018 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire Compte Trésor du **PRO-ACTP N° 420 002 703 PGT**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Service des Marchés Publics, Porte 1432 - téléphone : 222 22 68 21, 14^{ème} étage de l'immeuble Ministériel n°2 à Yaoundé dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Service des Marchés Publics, Porte 1432 téléphone : 222 22 68 21, 14^{ème} étage de l'immeuble Ministériel n°2 à Yaoundé dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **75 000 (Soixante quinze mille) francs CFA**, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Service des Marchés Publics, Porte 1432 téléphone : 222 22 68 21, 14^{ème} étage de l'immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé au plus tard **le 02 Octobre 2018 à 14 Heures** et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 014/AONO/MINESUP/CIPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE LA FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE 2 A EBOLOWA, PHASE 1 (SITE DE METYIPKWALE). »
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Ministre de l'Enseignement Supérieur pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2 000 000 (Deux millions) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 02 Octobre 2018 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à l'immeuble ministériel N°2 dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Générales sise au 14^{ème} étage abritant les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

1-1 Pièces administratives

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

1-2. Offre Technique

- Le non-respect d'au moins 70% (70 pour cent) de « oui » des critères essentiels ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés ;
- Absence de l'attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Absence d'une note méthodologique d'exécution des travaux (organisation, autocontrôle, protection de l'environnement, mesures d'hygiène et de sécurité)

1-3. Offre financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'une des pièces de l'offre financière ci-dessous :
 - La soumission timbrée datée et signée ;
 - Le bordereau des prix unitaires complété, paraphé et rempli de manière lisible ;
 - Le détail estimatif complété, daté et signé ;
- Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- L'expérience du personnel d'encadrement
- Les références de l'entrepreneur dans le domaine des constructions en bâtiments et travaux publics ;
 - Expérience général des entreprises dans le domaine des bâtiments ;
 - Expérience spécifique des entreprises, pertinente dans le domaine des constructions des infrastructures universitaires
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- La méthodologie d'exécution des travaux (organisation, autocontrôle, protection de l'environnement, mesures d'hygiène et de sécurité) ;
- Non satisfaction d'au moins 70% (70 pour cent) de « oui » des critères essentiels ;
- Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% (70 pour cent) de « oui » des critères essentiels seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Portes (1444 ou 1409), 14^{ème} étage de l'immeuble Ministériel n° 2. Tél. (237) 222 22 27 13/222.22.19. 08.

Additif à l'appel 'offres.

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

YAOUNDE le 13 Septembre 2018

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 015/AONR/MINESUP/CIPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE LA FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE II A EBOLOWA, PHASE 1 (SITE DE METYIPKWALE).FINANCEMENT : BIP/MINESUP- EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
PRO-ACTP N° 420 002 703 PGT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du démarrage de la construction d'un bloc pédagogique pour la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé 2 à Ebolowa sur le site de Metyipkwale, le Ministre de l'Enseignement Supérieur lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence pour le recrutement d'un bureau d'études technique en vue de la maîtrise d'œuvre portant sur le contrôle et le suivi desdits travaux.

Le présent appel d'offres fait suite à la manifestation d'intérêt N°001/AMI/MINESUP/2018 du 09 août 2018 publié le 09 Août 2018 dans Journal des Marchés Publics.

2. Consistance des prestations

Le Consultant a pour missions fondamentales :

- La mise au point de l'offre du soumissionnaire ;
- La direction de l'exécution du marché des travaux (aménagement du site de construction);
- L'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier ;
- L'assistance aux opérations de réception des travaux.

Le détail des prestations est précisé dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (dix millions) F CFA**, toutes taxes comprises.

La participation au présent Appel d'Offres Restreint est ouverte aux entreprises suivantes, sélectionnées à l'issue de l'Avis à Manifestation d'Intérêt n°001/AMI/MINESUP/2018 du 09 Août 2018. Il s'agit de :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	ETS ESPACE VITAL	B.P. 12 396 Yaoundé
2	Groupeement C.G.V. Engineering Sarl/ Ets PRO-REUNIS	B.P. 34 475 Yaoundé
3	Groupeement SOGIN-UD	B.P. 4438 Douala
4	Ets DJOSSI	TEL. 699 55 84 63

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont en un (01) lot unique.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les budgets d'Investissement Public du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Service des Marchés Publics, Porte 1432 téléphone : 222 22 68 21, 14ème étage de l'immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé d'un montant de **703 PGT**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Service des Marchés Publics, Porte 1432 téléphone : 222 22 68 21, 14ème étage de l'immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Service des Marchés Publics, Porte 1432 téléphone : 222 22 68 21, 14ème étage de l'immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **25 000 PGT**.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, doit être déposée à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Service des Marchés Publics, Porte 1432 téléphone : 222 22 68 21, 14ème étage de l'immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé.

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 015/AONR/MINESUP/CIPM/2018 DU
TECHNIQUES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT CONTROLE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
POLITIQUES DE L'UNIVERSITE de Yaoundé II, Phase 1 à Ebolo »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.
Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives une caution de soumission (conforme au modèle en annexe) établie par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **200.000 PGT**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes (par le Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies par le Maître d'Ouvrage.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de cautionnement provisoire, l'absence de l'original de l'offre, l'absence de la signature du soumissionnaire, l'absence de la signature du Maître d'Ouvrage, l'absence de la signature du Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 02 Octobre 2018 à 15 heures** par la Commission de réunions de la Direction des Affaires Générales (14^{ème} étage) de l'Immeuble Ministériel n°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires de la présente consultation sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures;
- Absence de la Caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier technique incomplet (cf pièces exigées dans l'offre technique) ;
- Equipe technique incomplète;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présence d'une information de l'offre financière dans le dossier administratif ou technique.

2- Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères ci-après :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur cent (100) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

1. Expérience **10 pts**
2. Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux TDR **30 pts**
3. Qualifications et compétence des personnels pour la mission **50 pts**
4. Matériel et logistique de travail (véhicule, moyens de communication, dessin, traitement des données, etc.)
5. Présentation du dossier de soumission **5 pts**
6. **Total 100 pts**

La note technique minimale requise pour être éligible à l'ouverture de l'offre financière est de **70 points sur 100**

METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

- Poids de l'offre technique (T) = 70%
- Poids de l'offre financière (F) = 30%
- La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T)
- **$Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$**

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suiv

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité/coût conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. Le Maître d'ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée c financier combiné le plus élevé, lequel sera attributaire et invité à des négociations éventuelles pour la signature du contrat

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** pour les à partir de la date limite fixée

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Affaires Générales au 27 13/222.22.19. 08.

Corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET INOUBOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM/2018 DU 28 SEPTEMBRE 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE BAKOA, DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP MINEE- EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2018, le Maire de la Commune de Bokito « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux d'électrification rurale du village Bakoa, dans la Commune de Bokito, Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent à la réalisation des travaux de d'électrification rurale du village Bakoa, dans la Commune de Bokito, Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre.

Ces prestations sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit entre autres, des opérations ci-après : travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

- la construction d'une ligne basse tension (B.T) Triphasée aérienne en câble torsade 3 x 50 mm² vers l'Ambassadeur;
 - la construction d'une ligne basse tension (B.T) Triphasée aérienne en câble torsadé 3 x 50 mm²+N+EP vers CETIC DE BAKOA I;
 - la construction d'une ligne basse tension (B.T) monophasée aérienne en câble torsadé 4 x 25 mm² vers NKOA MENANG;
- les prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de Quarante millions (40 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget d'investissement public, exercice 2018. Le montant prévisionnel des travaux est de Quarante millions (40 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia dès publication du présent Avis.
(Téléphone: 222 17 56 33) .

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia, Service de la Passation des Marchés Publics, située au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement non remboursable d'une somme de Cinquante mille (50 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier, à la Recette Municipale de Bokito.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé dûment signé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia au plus tard le **24 Octobre 2018 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM/2018 DU 28 SEPTEMBRE 2018, en procédure d'urgence, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION rurale DU VILLAGE bakoa, DANS LA COMMUNE DE bokito, département DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
FINANCEMENT : BIP MINEE- EXERCICE 2018
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Huit cent mille (800 000) francs CFA** établie par le Trésor public ou par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Huit cent mille (800 000) francs CFA** établie par le Trésor public ou par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois **(03)** mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le **24 Octobre 2018 à 12 heures**, heure locale dans la Salle de réunion de la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia)** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de Mbam- et Inoubou. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

Absence de la quittance d'achat du DAO

Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;

Fausse déclarations, faux documents ou documents scannés;

Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (le cas échéant) ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;

Offre financière incomplète.

B/ Critères essentiels

Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins quatre références au cours des trois dernières années) ;

Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;

Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;

Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement) ;

Délai d'exécution ;

Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels) ;

Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia (Téléphone: 222 17 56 33) ..

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 28 Septembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABAH David

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°19/18/AONR/MINESEC/CMPM/2018 DU 27/09/2018
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE R+1 AU LYCEE TECHNIQUE DE
DOUALA-BONABERIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINESEC (BIP) EXERCICE
2018IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 52 25 331 01 571408 2222 443**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 25 331 01 571408 2222 443

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'Exercice budgétaire 2018, le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Restreint pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique R+1 au Lycée Technique de DOUALA-BONABERI.

Cet Appel d'Offres Restreint fait suite à la sollicitation à manifestation d'Intérêt n°01/ASMI/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/2018 du 30 Janvier 2018 relative à l'objet susmentionné.

2. Consistance des prestations

Le contenu de cette maîtrise d'œuvre porte sur le suivi et le contrôle approprié pour la construction du bloc pédagogique R+1 au Lycée Technique de DOUALA-BONABERI.

3. Cout Prévisionnel

Le coût total prévisionnel de cette maîtrise d'œuvre est de **FCFA TTC 10 000 000 (dix millions de francs CFA)**.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises ci-après retenues suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt susvisé. Il s'agit de :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	INTEGRATED ENGINEERING ASSOCIATES	BP : 814 Mankon-Bamenda, tel : 677 622 199
2	Cabinet d'architecture NEW-AFRICA	BP : 14804 Ydé, tel : 676 893 951
3	TITAN INGENIERING	BP : 4946 Dla, tel : 670 26 97 51
4	ENDES ENGINEERS AND DESIGNERS	BP : 2870 Dla, tel : 679 848 829
5	AFRICA ENGINEERING CONSULTING S.A	BP : 34 385 Ydé, tel : 694 25 96 10
6	AP-CONSULT AND SERVICES Sarl	BP : 12854 Ydé, tel : 677 697 795
7	GROUPEMENT NEK CAMEROUN-ZAD SERVICES	BP : 25129 Ydé, tel : 699 787 973

6. Financement

Cet Appel d'Offres sera financé par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINESEC de l'Exercice 2018 sur la ligne budgétaire d'imputation: 52 25 331 01 571408 2222 443

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **F CFA 20 000 (vingt mille francs)** représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires-Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, Porte 813 au plus tard **le 17/10/2018 à 13 heures** et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°19/18/AONR/MINESEC/CMPM/2018 DU 27/09/2018 LANCE EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE R+1 AU LYCEE TECHNIQUE DE DOUALA-BONABERI
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations, objet du présent Appel d'Offres est fixé de **150 (cent cinquante)** jours, y compris le délai d'approbation des rapports.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, délivrée par une institution bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO aux conditions de la COBAC de **FCFA TTC 200 000 (deux cent Mille Francs)**. Cette caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement, dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 17/10/2018 à 14 heures** au Ministère des Enseignements Secondaires, par la Commission de Passation de Marchés du MINESEC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant produit toutes les pièces administratives requises et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

- Dossier administratif incomplet ;
- Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures au-delà de l'ouverture des offres ;

- Dossier technique ou financier incomplet ;
- Note technique inférieure à 70%;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées.
- Délai d'exécution supérieur à celui prescrit (supérieur à 150 jours) ;
- Non-exécution d'un marché antérieur ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié dans la DQE.

1. Les principaux critères d'évaluation

Les offres seront ouvertes en deux temps et évaluées en trois étapes.

1-1 Examen de la conformité des pièces administratives.

Cet examen se fait pendant la séance d'ouverture des offres. Les soumissions jugées non conformes à l'issue de cet examen seront rejetées et écartées de toute autre évaluation ; après un délai de grâce de 48 heures.

1.2. Examen des offres techniques

Cette évaluation se fait de la manière suivante :

N°	Critères	Points
1	Présentation générale des offres	03
2	Références du B.E.T pour les missions similaires	25
3	Capacité financière	05
4	Expérience du personnel	45
5	Plan de travail, Méthodologie et compréhension des TDR	15
6	Moyen matériel et logistique de contrôle	05
7	CCAP complété et paraphé	01
8	TDR paraphés.	01
Note totale de l'offre technique		100

Les offres techniques ayant une note inférieure à 70 sur 100 seront écartées de l'évaluation des offres financières.

1-3. Évaluation de l'offre financière

L'offre financière sera notée sur 100 points. L'offre la moins disante recevra la totalité des points et les autres seront notées suivant la formule suivante :

$$\text{NMD} = 100 / 100$$

$$\text{NS} = \frac{\text{MMD} \times 100}{\text{MS}}$$

NMD : Note du moins disant
 NS : Note du soumissionnaire
 MMD : Montant du moins disant
 MS : Montant du soumissionnaire
 Note globale Technico-financière :

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N suivant la formule :

$$N = \frac{(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})}{100}$$

2. Méthode de sélection du consultant

- 1) Examen de la conformité des pièces administratives. Pendant la séance d'ouverture des offres, les soumissions jugées non-conformes à l'issue de cet examen seront rejetées et écartées après le délai de grâce de 48 heures ;
- 2) Evaluation des offres techniques ;
- 3) Evaluation des offres financières.

Choix de l'adjudicataire :

L'attribution de la Lettre commande se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET INOUBOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23/AONO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2018 DU 28 SEPTEMBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTIFICATION RURALE DU VILLAGE BAKOA, DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEPIA- EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2018, le Maire de la Commune de Bokito « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un parc de vaccination à Yangben dans la commune de Bokito , Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les parties du corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif et sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit entre autres, des opérations ci-après :

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie en élévation ;
- Menuiserie bois et métallique;
- Charpente- couverture
- Assainissement- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de sept millions cinq cent mille (7 500 000) francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget d'investissement public, exercice 2018. Le montant prévisionnel des travaux est de sept millions cinq cent mille (7 500 000) francs CFA toutes taxes comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia dès publication du présent Avis. **Téléphone: 222 17 56 33**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia, Service de la Passation des Marchés Publics, située au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement non remboursable d'une somme de trente mille (30 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier, à la Recette municipale de la Commune de Bokito

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé dûment signé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia au plus tard le **24 Octobre 2018 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°23/AONO/Minmap/DRCE/ddml/SPM/CdPM-2018 DU 28 septembre 2018

en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) PARC DE VACCINATION A YANGBEN DANS LA COMMUNE DE BOKITO, département

FINANCEMENT : BIP minepia - EXERCICE 2018

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI ou une quittance de versement d'une somme d'égale valeur déposée dans un compte de consignation au Trésor public. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI ou une quittance de versement d'une somme d'égale valeur déposée dans un compte de consignation au Trésor public. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le **24 Octobre 2018 à 12 heures**, heure locale dans la Salle de réunion de la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia)** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de Mbam- et Inoubou. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

Absence de la quittance d'achat du DAO

Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;

Fausse déclarations, faux documents ou documents scannés;

Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (le cas échéant) ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;

Offre financière incomplète.

B/ Critères essentiels

Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins quatre références au cours des trois dernières années) ;

Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;

Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;

Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement) ;

Délai d'exécution ;

Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels) ;

Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia (Téléphone: 222 17 56 33) .

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48/ 663 49 28 21 ».

NB : Appels Gratuits de : 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

YAOUNDE le 28 Septembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABAH David

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°20/18/AONR/MINESEC/CMPM/2018 DU 27/09/2018
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE R+1 AU LYCEE TECHNIQUE INDUSTRIEL ET
COMMERCIAL DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)-MINESEC,
EXERCICE 2018 IMPUTATION BUDGETAIRE : 52 25 331 01 571190 2222 443**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 25 331 01 571190 2222 443

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'Exercice budgétaire 2018, le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Restreint pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique R+1 au Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé dans la Région du Centre, Département du Mfoundi.

Cet Appel d'Offres Restreint fait suite à la sollicitation à manifestation d'Intérêt n°01/ASMI/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/2018 du 30 Janvier 2018 relative à l'objet susmentionné.

2. Consistance des prestations

Le contenu de cette maîtrise d'œuvre porte sur le suivi et le contrôle approprié pour la construction du bloc pédagogique R+1 au Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût total prévisionnel de cette maîtrise d'œuvre est de **FCFA TTC 10 000 000 (dix millions de francs CFA)**.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises ci-après retenues suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt susvisé. Il s'agit de :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	INTEGRATED ENGINEERING ASSOCIATES	BP : 814 Mankon-Bamenda, tel : 677 622 199
2	Cabinet d'architecture NEW-AFRICA	BP : 14804 Ydé, tel : 676 893 951
3	TITAN INGENIERING	BP : 4946 Dla, tel : 670 26 97 51
4	ENDES ENGINEERS AND DESIGNERS	BP : 2870 Dla, tel : 679 848 829
5	AFRICA ENGINEERING CONSULTING S.A	BP : 34 385 Ydé, tel : 694 25 96 10
6	AP-CONSULT AND SERVICES Sarl	BP : 12854 Ydé, tel : 677 697 795
7	CABINET INGENIEURS ASSOCIES SARL	BP : 2719 Ydé, tel : 677 59 04 51
8	GROUPEMENT NEK CAMEROUN-ZAD SERVICES	BP : 25129 Ydé, tel : 699 787 973

6. Financement

Cet Appel d'Offres sera financé par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINESEC de l'Exercice 2018 sur la ligne budgétaire d'imputation: **52 25 331 01 571190 2222 443**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **F CFA 20 000 (vingt mille francs)** représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires-Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, Porte 813 au plus tard **le 17/10/2018 à 13 heures** et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°20/18/AONR/MINESEC/CMPM/2018 DU 27/09/2018 LANCE EN
 PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE
 CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE R+1 AU LYCEE TECHNIQUE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE
 YAOUNDE
 « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations, objet du présent Appel d'Offres est fixé à **150 (cent cinquante) jours**, y compris le délai d'approbation des rapports.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, délivrée par une institution bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO aux conditions de la COBAC de **FCFA TTC 200 000 (deux cent Mille Francs)**. Cette caution est valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement, dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 17/10/2018 à 14 heures** au Ministère des Enseignements Secondaires, par la Commission de Passation de Marchés du MINESEC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant produit toutes les pièces administratives requises et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

- Dossier administratif incomplet ;
- Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures au-delà de l'ouverture des offres ;
- Dossier technique ou financier incomplet ;
- Note technique inférieure à 70% ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées.
- Délai d'exécution supérieur à celui prescrit (supérieur à 150 jours) ;
- Non-exécution d'un marché antérieur ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié dans la DQE.

1- Les principaux critères d'évaluation

Les offres seront ouvertes en deux temps et évaluées en trois étapes.

1-1. Examen de la conformité des pièces administratives.

Cet examen se fait pendant la séance d'ouverture des offres. Les soumissions jugées non conformes à l'issue de cet examen seront rejetées et écartées de toute autre évaluation ; après un délai de grâce de 48 heures.

1-2. Examen des offres techniques

Cette évaluation se fait de la manière suivante :

N°	Critères	Points
1	Présentation générale des offres	03
2	Références du B.E.T pour les missions similaires	25
3	Capacité financière	05
4	Expérience du personnel	45
5	Plan de travail, Méthodologie et compréhension des TDR	15
6	Moyen matériel et logistique de contrôle	05
7	CCAP complété et paraphé	01
8	TDR paraphés.	01
Note totale de l'offre technique		100

Les offres techniques ayant une note inférieure à 70 sur 100 seront écartées de l'évaluation des offres financières.

1-3. Évaluation de l'offre financière

L'offre financière sera notée sur 100 points. L'offre la moins disante recevra la totalité des points et les autres seront notées suivant la formule suivante :

$$\text{NMD} = 100 / 100$$

$$\text{NS} = \frac{\text{MMD} \times 100}{\text{MS}}$$

NMD : Note du moins disant
 NS : Note du soumissionnaire
 MMD : Montant du moins disant
 MS : Montant du soumissionnaire
 Note globale Technico-financière :

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N suivant la formule :

$$N = \frac{(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})}{100}$$

2. Méthode de sélection du consultant

1. Examen de la conformité des pièces administratives. Pendant la séance d'ouverture des offres, les soumissions jugées non-conformes à l'issue de cet examen seront rejetées et écartées après le délai de grâce de 48 heures ;
2. Evaluation des offres techniques ;
3. Evaluation des offres financières.

Choix de l'adjudicataire :

L'attribution de la Lettre-commande se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59.

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 27/09/2018
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES AU
LYCEE TECHNIQUE DE NKOLBISSON (PHASE I) ET AU LYCEE TECHNIQUE D'EKOUNOU EN DEUX
LOTS FINANCEMENT : BIP MINESEC-2018 ; IMPUTATION : 52 25 334 06220020 2222 411**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 25 334 06 220020 2222 411

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget programme 2018, le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des clôtures au Lycée Technique de NKOLBISSON (phase I) et au Lycée Technique d'EKOUNOU en deux lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre de ce projet comprennent :

- A - Travaux préparatoires
- B - Terrassement
- C - Fondation
- D - Maçonnerie -Elévation
- E - Menuiserie métallique
- F - Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **CFA TTC 72 000 000 (Soixante douze millions de francs)**, dont 58 000 000 (cinquante huit millions de francs) pour lot1 et 14 000 0000 (quatorze millions de francs) pour le lot 2.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué de deux (02) lots répartis ainsi qu'il suit :

N° lot	Etablissements bénéficiaires	Montant prévisionnel	Infrastructures à réaliser (FCFA)	Délai en jours
1	Lycée Technique de NKOLBISSON	58 000 000 FCFA	Construction d'une clôture de 385 m de longueur	60
2	Lycée Technique d'EKOUNOU	14 000 000 FCFA	Construction d'une clôture de 100 m de longueur	60

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans La participation des entreprises sous forme de groupement est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère des Enseignements Secondaires, sur la ligne d'imputation budgétaire **52 25 334 06 220020 2222 411**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent avis. L'acquisition du dossier est soumise à l'émission d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **FCFA 70 000 (Soixante-dix mille Francs CFA)** d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, doit être déposée au Ministère des Enseignements Secondaire, « Bâtiment C » porte 813 au plus tard **le 18/10/2018 à 13 heures** et de

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/18 /AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 27/09/2018 LANCE EN PROCEDURE
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES AU LYCEE TECHNIQUE DE NKOLBISSON (PHASE I) ET AU LYCEE TE
DEUX LOTS*

«A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **60 (soixante) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **CFA 1 160 000 (un million six cent soixante mille francs CFA)** pour le lot 1 et 280 000 (deux cent quatre vingt mille francs) pour le lot 2, établie par une banque de premier ordre ou un organisme agréé par le Ministre chargé des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies et signées par le soumissionnaire.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, la soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréé par le Ministre chargé des Finances, sur des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 18/10/2018 à 14 heures** au MINESEC (salle de conférence), par la Commission de Passation des Marchés Publics, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du contenu des offres. Cette ouverture se fera en un temps.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- pièce administrative Non-conforme 48 heures au-delà de la date d'ouverture des offres ;
- Délai d'exécution supérieur à celui prescrit (supérieur à 60 jours) ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans la liste des entreprises ayant abandonné l'exécution des marchés (MINMAP) ;
- Note Technique inférieure à 70%.

B/ Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Attestation de visite du site et un rapport de visite signés sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Attestation de capacité financière (minimum 50% du montant de l'offre) délivrée par une banque de 1er ordre agréée par l'Etat ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques ;
- Méthodologie ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphé à chaque page, signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé ».

Cette évaluation se fera suivant le mode binaire (oui ou non) avec un minimum acceptable d'au moins 70% de l'ensemble des critères en compte.

15. Attribution

Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions des Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt dix (90)** jours, à compter de la date de réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Supérieurs, Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59.

YAO

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 27/09/2018
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
(02) SALLES DE CLASSE ET UN LABORATOIRE AU CES DE MEBAMEFINANCEMENT : BIP MINESEC -
EXERCICE 2018 ;IMPUTATION : 52 25 334 06 2200 20 2222 411**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 25 334 06 220020 2222 411

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget programme 2018, le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et un laboratoire au CES de MEBAME, arrondissement de MEYOMESSALA, département du DJA ET LOBO, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-Béton armé en élévation ;
- Charpente-couverture, Bardage ;
- Menuiserie métallique ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Aménagements-VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux issus des études préalables est de **FCFA TTC 30 000 000 (trente millions de francs)**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2018, sur la ligne d'imputation budgétaire **52 25 334 06 220020 2222 411**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **FCFA 50 000 (cinquante mille Francs CFA)**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires, « Bâtiment C » porte 813 au plus tard **le 18/10/2018 à 13 heures**, et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 27/09/2018 LANCE EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE
CLASSE ET UN LABORATOIRE AU CES DE MEBAME
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **FCFA 600 000 (six cent mille francs CFA)**, établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurances agréée par le Ministre chargé des finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurances agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 18/10/2018 à 14 heures** au MINESEC, par la Commission de Passation de Marchés du MINESEC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Cette ouverture se fera en un temps.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Non-conformité d'une pièce administrative 48 H après l'ouverture des offres ; Délai d'exécution supérieur à celui prescrit (supérieur à 90 jours) ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans la liste des entreprises ayant abandonné l'exécution des marchés (MINMAP) ;
- Note Technique inférieure à 70%.

B/ Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Attestation de capacité financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre) délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques ;
- Méthodologie ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphé à chaque page, signé à la dernière avec la mention manuscrite « **lu et approuvé** » ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention manuscrite « **lu et approuvé** »

Cette évaluation se fera suivant le mode binaire (oui ou non) avec un minimum acceptable d'au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59.

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0116/AC/MINFOF/CMPM/2018 24 SEPTEMBRE 2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DES MACHINES ET PETITS OUTILLAGES AU PROFIT DU CENTRE DES METIERS BOIS DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
52 33 963 02 621110 6119

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Forêts et de la Faune lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation en procédure d'urgence, en vue de la sélection d'une entreprise de droit camerounais, relative à l'acquisition des machines et petits outillages, au profit du Centre des Métiers Bois de l'Ecole Pratique d'Agriculture de BINGUELA (EPAB).

2. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine.

3. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation seront financées, à hauteur de sept millions deux cent quarante huit mille (7 248 000) FCFA TTC par le budget de Fonctionnement du Ministère des Forêts et de la Faune, exercice 2018.

Imputation budgétaire : **52 33 963 02 621110 6119**

4. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés du MINFOF sis au 8^{ème} étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807 contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA**.

5. Acquisition du Dossier

(1) Chaque offre devra être constituée des pièces suivantes :

- a) une déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée et signée par laquelle le soumissionnaire accepte expressément toutes les conditions du Dossier de Consultation et s'engage à les respecter ;
- b) une attestation de non faillite datant de moins de trois mois délivrée par le Tribunal de 1^{ère} Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;
- c) une attestation de non- redevance ;
- d) une carte du contribuable ;
- e) une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ;
- f) une quittance d'achat du Dossier de Consultation, tel que précisé dans le présent avis ;
- g) une attestation datant de moins de trois mois signée par le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou par un Chef de Centre certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse ;
- h) une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

(2) Chacune des offres devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

(3) Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, ci-dessus, devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de publication.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, doivent être déposées au plus tard **le 15 Octobre 2018 à 10 heures** au Service des Marchés, sis au 8^{ème} étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807 sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0116/AC/MINFOR/CMPM/2018 DU 24
SEPTEMBRE 2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DES MACHINES ET PETITS OUTILLAGES AU PROFIT DU
CENTRE DES METIERS BOIS DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

7. Ouverture des Plis

Les offres relatives à la présente prestation seront dépouillées au plus tard **le 15 Octobre 2018 à 11 heures**, dans la salle de conférences du Ministère des Forêts et de la Faune, sise au sixième étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 635, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 24 Septembre 2018

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

COMMUNE DE TOUROUA

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DCO/C-TOUROUA/SG/ST/CDPMBE/ 2018 DU 21/09/2018 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE TOUROUA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2018, le Maire de la Commune de Touroua lance pour le compte de la Commune de Touroua un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune de Touroua, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune de Touroua, Département de la Bénoué, Région du Nord, et comprennent tous les matériels prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment :

- Le matériel de l'administration et pédagogique
- Le matériel et produits pharmaceutiques
- Le matériel et équipements de sport

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations quantitatives est de **Neuf millions neuf cent soixante-onze mille (9 971 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations de la présente Demande de cotation consistent en un (01) lot

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et matériel didactique installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par **Budget du Ministère de l'Éducation de Base, Exercice 2018 :**

Autorisation de dépense : **DA16188**

Imputation budgétaire : **52 15 197 02 641501 6114 426**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Maire de la Commune de Touroua** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. **697 221 218.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au **Secrétariat du Maire de la Commune de Touroua** dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille francs (20 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Touroua.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra par venir **la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué** au plus tard **le 03 Octobre 2018 à 10 heures** précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE
COTATION N°001/DCO/C-TOUROUA/SG/ST/CDPM-BE/2018 DU 21/09/2018
RELATIVE ALA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM)
DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE TOUROUA,
DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.
(EN PROCEDURE D'URGENCE).
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du matériel objet de la présente Demande de Cotation est de **Quatorze (14) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier (Banque ou Assurances) de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de **Cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent vingt (199 420) Francs CFA**.

et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs compétents ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier (Banque ou Assurances) agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Consultation entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu **le 03 Octobre 2018 à 11 heures**. Dans la salle de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué sise à la Délégation Départementale du MINMAP à Garoua en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité à la fin de la séance du dépouillement d'une pièce du dossier administratif;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif);
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture;
- La note technique inférieure au seuil minimal requis (70%);
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir jamais abandonné de chantier et qu'il ne figure pas dans la liste d'entreprises suspendues;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre;
- Sous détail des prix incohérent;

Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés Publics compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre;
- Références de l'Entreprise ;
- Matériel de livraison;
- Capacité de financement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements de livraison (véhicule de livraison) Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics pour la Bénoué.

GAROUA le 21 Septembre 2018

Le MAIRE

MAMADOU Sanda

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST NO. 011 FOR THE SELECTION OF CONSULTANTS
(NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATION, ASSOCIATION, COMMON INITIATIVE GROUP) GEARED
TOWARDS UPDATING COMMUNAL DEVELOPMENT PLANS BASED ON A LIGHT PLANNING APPROACH
DATE : SEPTEMBER 26, 2018 EXPRESSION OF INTEREST FUNDINGS: IDA/C2D III**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Context

Designed in three phases of four years each, PNDP is an evolving loan programme set up by the Government with the support of development partners. It is an outstanding implementation tool earmarked for the Growth and Employment Strategy Paper (GESP) of Cameroon.

The first two phases of the Programme have been implemented thanks to fundings emanating from an internal source (HIPC, PIB) as well as those from the World Bank and the French Development Agency (FDA) within the bilateral debt relief framework with France and that of a grant from the KfW. To such fundings, one can equally mention those provided by the Global Environment Facility (GEF) and the Japanese Co-operation as concerns phase 1 only. The said Programme has so far covered six Regions, namely: Adamawa, Centre, North, West, South and Far-North during its first phase and has been extended to the 10 Regions of the country as a whole since the kick-off of the second phase.

These two first phases have been smoothly executed to the satisfaction of the beneficiary populations, donors as well as the Government. Amongst the results so far secured by the Programme, one can cite the elaboration of Communal Development Plans (CDPs). The latter which are referred to as a local planning tool earmarked for the provision of assistance in connection with the transfer of skills to Councils, has been recognized and implemented at the national level since 2012, notably as far as the preparation of the Public Investment Budget was concerned. As a result, 328 CDPs have already been drawn up and approved at the local level by the Supervisory Authority.

With a view to extending such coverage to the national territory as a whole, the Government has instructed PNDP, under its third phase, to actively involve sub-Divisional Councils in the said operation, thereby systematically taking into account the urban planning documents drawn up under the supervision of the Ministry of Housing and Urban Development (MINHDU).

In order to adjust the entire CDPs of the country to the programme budget, a wide process aimed at updating such CDPs is underway. The said updating operation is, *inter alia*, geared towards enabling the analysis integration of Development Objectives (ODD), a better taking into account of indicators such as Gender component, social protection, climate changes, early childhood, refugees and displaced peoples in case there were any.

Such CDPs which are currently being updated, are equally undergoing a thorough overhaul through the various diagnostics carried out as well as their consolidation within a logical framework prior to the planning process.

By contrast, with regard to the recently accepted series of CDPs, namely in 2014, 2015 and 2016, the diagnostics will no longer be carried out under their updating phase. Such CDPs will be based on the last diagnostic report to be re-adjusted, although community-based consultations are expected to be light in order to revamp CCs, update the priority projects, assess and reschedule endogenous measures both in the rural and urban areas.

2. Subject of the invitation to tender

This mission shall have as overall objective to select consultants (Non-Governmental Organization, Association, Common Initiative Group and Council) charged with updating CDPs under the recently covered councils, revamp CCs, assess and reschedule endogenous measures in rural and urban areas, with a view to re-adjusting them to the Programme Budget, thereby taking into account all the latest innovations, notably: the integration of the analysis made in connection with the Development objectives (Dos), a better taking into account of indicators such as Gender, social protection, climate changes and early childhood, refugees and displaced peoples in case there were any.

3. Participation and origin

The National Co-ordinator of PNDP shall be called upon to invite all (« Consultants ») deemed eligible to express their interest, thereby providing the above-mentioned services. Interested Consultants must provide information attesting to their capacity to perform such services (brochures/leaflets, references in connection with the performance of similar contracts, proven experience in similar working conditions, etc.) and also that they have already performed similar services with satisfaction (services completed under good conditions).

4. Financing

Fundings: IDA/C2D III.

5. Submission of bids

A consultant shall be short-listed according to the selection method based on the Qualification of Consultants (QC), as laid down in the Directives dubbed Selection and Employment of Consultants by the World Bank's Borrowers under the IRDB's Loans, IDA's Credits and Grants, January 2011, version revised in July 2014 under the (« Directives of Consultants »).

The Expressions of Interest (one original and six copies) stating the region and councils solicited must be submitted, latest on October 26, 2018, at 03:00 P.M., (local time), in conformity with the table below and shall bear the following mention « Call for Expression of Interest for the selection of Consultants (Non-Governmental Organization, Association, Common Initiative Group,) with a view to updating Communal Development Plans (CDPs) through a light planning-based approach».

REGION	COUNCIL	NUMBER OF COUNCILS	PLACE OF DEPOSIT OF THE EXPRESSIONS OF INTEREST
CENTRE	MBANDJOCK, NANGA-EBOKO, EVODOULA, OBALA, NDIKINIMEKI, NITOUKOU, NGAMBE-TIKAR, NGORO, NTUI, AFANLOUM, AWAE, ESSE, MATOMB, NGOG-MAPUBI, NGUIBASSAL, AKONOLINGA, DZENG	17	At the Secretariat of the Mayor of the Council concerned Or at the Centre Regional Co-ordination Unit, in Yaounde, Phone: 222 20 13 90/ 699 92 19 45/691 85 91 63
NORTH	DEMBO	01	At the Secretariat of the Mayor of the Council concerned Or at North Regional Co-ordination Unit, in Garoua, Phone: 222 271 070/ 691 84 73 81/ 690 61 96 98
NORTH-WEST	FONFUKA, KUMBO, MISAJE, NKAMBE, FURU AWA, BAFUT, BAMENDA 1, MBENGWI, NJIKWA, ANDEK, BATIBO, BABESSI, NDOP	13	At the Secretariat of the Mayor of the Council concerned Or at North-West Regional Co-ordination Unit, in Bamenda, Phone: 233 361 792/ 698 49 89 22/ 697 34 54 04

REGION	COUNCIL	NUMBER OF COUNCILS	PLACE OF DEPOSIT OF THE EXPRESSIONS OF INTEREST
WEST	BABADJOU, BATCHAM, BAFANG, BANDJA, BANKA, KÉKEM, BATIÉ, BAYANGAM, FOKOUÉ, BAFOUSSAM 1 ST , BAZOU, FOUMBOT, BAMENDJOU, MASSANGAM, SANTCHOU	15	At the Secretariat of the Mayor of the Council concerned Or at West Regional Co-ordination Unit, in Bafoussam, Phone : 698 49 88 71/ 690 20 27 54
SOUTH	BIWONG BANÉ, LOLODORF, MVENGUE, KYÉ-OSSI, MENGONG, MEYOMESSALA, NYÉTÉ	07	At the Secretariat of the Mayor of the Council concerned Or at the South Regional Co-ordination Unit, in Ebolowa, Phone: 222 284 264/ 691 86 08 52/ 656 35 33 44
SOUTH-WEST	BUEA, TOMBEL, BANGEM, EYUMOJOCK, AKWAYA, MAMFE	06	At the Secretariat of the Mayor of the Council concerned Or at the South-West Regional Co-ordination Unit, in Buea, Phone: 233 322 759/ 698 49 90 05/694 09 90 61

6. Composition of bid

Candidates will be called upon to furnish the following documents:

- The letter of expression of interest;
- The detailed curriculum vitae of the key personnel, highlighting the qualifications and proven experience of experts in terms of similar missions;
- The true certified copies of the required degrees/diplomas;
- The pertinent justifications of the Consultant's references (Non-Governmental Organization, Association, Common Initiative Group) as regards similar missions.

PNDP shall reserve the right to check the authentication of the information thus communicated.

7. Evluation criteria

Consultants will be selected based on the following basic criteria:

General criteria :

- Have a legal existence as well as the capacity to contract;
- Having taken part in support activities in connection with community-based development and having at his/her disposal qualified, experienced human resources in a sufficient number;
- Have an appropriate financial and administrative capacity so as to be able to pre-finance such activities.

Technical criteria:

- At the institutional level: have a geographical location and be creditworthy with beneficiaries;
- At the financial level: have an adequate banking and treasury situation in line with support services-related activities;
- At the sustainable level: be able to develop a participatory-based approach (based on a perfect mastery of the environment);
- At the social level: understand the sociological features of the community and be able to fluently communicate in the local language(s).

In order to confirm his/her qualification, experts operating under the supervision of a consultant selected to carry out the above-mentioned mission will be required to undergo an interview whereby they will be expected to submit, prior to the negotiation of the contract/agreement, their duly signed curriculum vitae (CV).

In addition to the main consultant, the team will equally comprise the following key personnel:

Position	Minimum quantity	Minimum qualifications	Experience in the area of development at the local level
Co-ordinator	1	GCE AL+4	03 years
Team leader	2	GCE AL+4	03 years
One cartographer	1	GCE AL+4	03 years
Facilitators	4	GCE AL	02 years

Consultants are hereby informed that the provisions of paragraph 1.9 of the « Directives dubbed: "Selection and Employment of Consultants by the World Bank's Borrowers, edition of January 2011, version revised in July 2014 (« Directives of Consultants »), and relating to the World Bank in terms of conflict of interests, shall be applicable.

Constituent documents of the file

Candidates will be called upon to furnish the following documents:

- The letter of expression of interest;
- The detailed curriculum vitae of the key personnel, highlighting the qualifications and proven experience of experts in terms of similar missions;
- The true certified copies of the required degrees/diplomas;
- The pertinent justifications of the Consultant's references (Non-Governmental Organization, Association, Common Initiative Group) as regards similar missions.

PNDP shall reserve the right to check the authentication of the information thus communicated.

8. Complementary information

Interested consultants may obtain additional information on the purpose of this expression of interest at the Programme's Regional Units, the Councils concerned or at the following address:

National Co-ordination Unit of PNDP, located at Pont-dragages, after the residence of the Ambassador of Côte d'Ivoire, not far from the offices of the United Nations Education, Science and Culture Organization/UNESCO and from the United Nations Development Programme /UNDP.

P.O. Box: 660 Yaounde – Cameroon

Phone: +237 222 21 36 64

Fax: + 237 222 21 36 63

Email : pndp@pndp.org, at the following working hours: from 08:00 A.M. to 05:00 P.M. (local time).

YAOUNDE le 26 Septembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST NO. 012 FOR THE SELECTION OF CONSULTANTS
(NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATION, ASSOCIATION, COMMON INITIATIVE GROUP) GEARED
TOWARDS UPDATING COMMUNAL DEVELOPMENT PLANS BASED ON A LIGHT PLANNING APPROACH
DATE: SEPTEMBER 26, 2018 EXPRESSION OF INTEREST FUNDINGS: IDA/C2D III.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Context

Designed in three phases of four years each, PNDP was set up, since 2004, by the Government, thanks to the support of development partners. It is one of the implementation tools for the Growth and Employment Strategy Paper (GESP).

The first two phases of the Programme have been implemented thanks to fundings emanating from an internal source (HIPC, PIB) as well as those from the World Bank and the French Development Agency (FDA) within the bilateral debt relief framework with France and that of a grant from the KfW. To such fundings, one can equally mention those provided by the Global Environment Facility (GEF) and the Japanese Co-operation as concerns phase 1 only. The said Programme has so far covered six Regions, namely: Adamawa, Centre, North, West, South and Far-North during its first phase, that is, from 2004 to 2009 and was extended to the 10 Regions of the country as a whole since the kick-off of the second phase.

These two first phases have been smoothly executed to the satisfaction of the beneficiary populations, donors as well as the Government. Amongst the results so far secured by the Programme, one can cite the elaboration of the Communal Development Plan (CDP). The latter which is referred to as a local planning tool earmarked for the provision of assistance in connection with the transfers of skills to Councils, has been recognized and implemented at the national level since 2012, notably as far as the preparation of the Public Investment Budget was concerned. As a result, 328 CDPs have already been drawn up and approved at the local level by the Supervisory Authority

Out of the 328 CDPs which are currently available, 178 were drawn up at the start of the second phase, notably in 2010. As a result, they do not comprise certain information which were found in the CDPs drawn up in 2012, 2013 and 2014. One may enumerate, *inter alia*, indicators such as the integration of climate changes, the mainstreaming of the early childhood, the influx of the Nigerian and Central African refugees, as well as the internal displacements of the populations. To these indicators, one may equally and mostly add the list of the social and economic priority projects per village. Hence the urgent need to update such CDPs. This consultation has therefore as overall objective to : (i) select Local Support Bodies (LSBs) aimed at updating the CDPs of certain Councils in the Far-North Region, and (ii) assisting such councils in the restitution of the CDPs to the communities, revamping the CCs put in place and restructuring villages as far as the implementation and monitoring of endogenous activities are concerned.

2. Subject of the invitation to tender

This mission shall have as overall objective to: (i) select the Local Support Bodies (LSBs) in order to update the CDPs of certain Councils in the Far-North Region; and (ii) assist the councils in the restitution of such CDPs to communities, revamp the CCs put in place and restructure villages with a view to implementing and monitoring endogenous activities.

3. Nature of services

1. Technically organize the workshop geared towards launching the process;
2. Update the basic data collected during the last planning operation;
3. Identify endogenous facilitators and drill them on how to perform their respective duties, thereby putting data collection tools at their disposal and ensuring that they have a perfect command of the participatory-related facilitation techniques;
4. Update the Council Institution Diagnostic (CID);
5. Update the Diagnostic of the Council Urban Space (DCUS);
6. Carry out, once again, the Participatory Diagnostic at the Village Level (PDVL) and in quarters located in the urban space, thereby laying a special emphasis on the prioritization of social and economic micro projects per village/quarter;
7. Assist the beneficiary communities/villages/quarters, in identifying, programming and implementing endogenous solutions through the setting up/revamping of Consultation Committees (CCs)/Quarter's Committees (QCs);
8. Organize the CCs/QCs into sector-based committees, thereby handing over the management and monitoring/evaluation tools to them for the implementation of their activities;
9. Organize a planning and programming workshop at the end of which a draft and updated CDP will be drawn up;
10. Support the Council in the approval, by the Municipal Councils extended to Sector-based Officials (COMES) of the CDP;
11. Design a CDP which has been consolidated, approved and validated into ten (10) hard counterparts and five (05) soft counterparts (2 USB flash drives and 3 CD ROM);
12. Design an annex document comprising all useful information (CID, DCUS, data consolidated on an Excel format, historic profile...) which do not feature in the summary of the CDP;
13. Design a document comprising sector-based thematic cards (water, energy, transportation, education...) indicating, through haloes, the territory coverage based on sectors;
14. Design a table through an Excel format, containing all information on the basic situation of the various sectors;
15. Document the PRO-ADP software base and assist the communal agent in its appropriation;
16. Assist the communal development agent as well as the official in charge of communities in providing the information feedback on the CDP to Consultations Committees.

Upon delivery of the CDP, the second part of the said mission shall consist with:

Identifying, within the council, a service charged with monitoring endogenous activities as well as providing support to the organization of an environment (with a view to fostering the economy at the local level);

1. Actively involving municipal councilors in the monitoring of activities that take place in their respective communities;
2. Involving and actively mobilizing traditional rulers as well as local administrative authorities in the monitoring of planned activities;
3. Restituting and organizing discussions with communities around the CDP, as well as on the Priority Investment Programmes (PIPs and MTFD);
4. Reviewing the process upheld within the community during the planning operation;
5. Assessing the activities that have effectively been carried out and are found in the tables earmarked for endogenous solutions;
6. Revamping CCs/QCs, thereby assisting in the putting in place of officials in charge of the management of CCs/QCs/diagnostic and in reflecting on the vision;
7. Backing up the putting in place/proposing tools as well as charters in connection with the implementation of endogenous activities;
8. Formulating criteria proposals as well as any other incentive measures aimed at fostering endogenous measures at the council's and villages' levels.

Detailed specifications will be put at the disposal of the selected Local Support Body and appended to its contract/agreement.

4. Financing

Fundings: IDA/C2D III.

5. Submission of bids

The Expressions of Interest (one original and six copies) stating the region and councils solicited must be submitted, latest on October 26, 2018, at 03:00 P.M., (local time), in conformity with the table below and shall bear the following mention « Call for Expression of Interest for the selection of Consultants (Non-Governmental Organization, Association, Common Initiative Group,) with a view to updating Communal Development Plans (CDPs) through a light planning-based

approach».

Region	Councils concerned
Far-North	DATCHEKA
	GOULFEY
	HILE HALIFA
	KOLOFATA
	TCHATIBALI
	WAZA

6. Composition of bid

Candidates are called upon to furnish the following documents:

- The letter of expression of interest;
- The detailed curriculum vitae of the key personnel, highlighting the qualifications and proven experience of experts in term
- The true certified copies of the required degrees/diplomas;
- The pertinent justifications of the Consultant's references (Non-Governmental Organization, Association, Common Initiati

PNDP shall reserve the right to check the authentication of the information thus communicated.

7. Evaluation criteria

The qualifications of the LSB must comply with the following aspects:

- Have a legal existence as well as the capacity to contract;
- Having carried out a participatory approach that has resulted in the elaboration of a development plan;
- Having taken part in community development-based support activities;
- Have at his/her disposal qualified, experienced human resources in sufficient number;
- Have an appropriate financial and administrative capacity so as to be able to pre-finance such activities;
- Have a pertinent geographical location;
- Have a sound knowledge of sociological and cultural features of the solicited community as well as the capacity to fluently communicate in the local language(s).

Profile of the consultant's key personnel:

In addition to the main consultant, the team will be made up of the following key personnel:

Position	Minimum quantity	Minimum qualifications	Experience in the area of local development
Co-ordinator	1	GCE AL +3	03 years
Team leader	2	GCE AL	03 years
Facilitator	6	GCE AL	02 years

Prior to the negotiation of the contract/agreement, the LSB will be required to provide the curriculum vitae of the experts proposed; such curriculum vitae are expected to be duly signed by the persons concerned, in order to confirm its qualification.

b) Selection criteria :

The LSB will be selected based on the following criteria:

- Submission of an administrative file, notably documents attesting to the fact that the consultant is effectively a LSB (CIG, NGO, Association);
- The number of works/ studies carried out in the area of local development or planning by the said unit/structure;
- The number of years of experience of the said unit/structure;
- The number of agents/officials as well as their qualifications in the area of participatory local development; such agents should operate under the LSB (key personnel).

The proximity of the place of location of the LSB compared with the Council solicited, not letting out the command of the local language(s), shall constitute additional assets.

N.B: The Consultant ranked first will be selected to go forward for further evaluation. A consultant may be short-listed by several Councils, provided s/he shows proof of his/her capacity to satisfactorily conduct several missions and to mobilize the personnel required for each mission.

Consultants are hereby informed that the provisions of paragraph 1.9 of the « Directives dubbed: "Selection and Employment of Consultants by the World Bank's Borrowers, edition of January 2011, version revised in July 2014 (« Directives of Consultants »), and relating to the World Bank in terms of conflict of interests, shall be applicable.

8. Complementary information

Interested consultants may obtain additional information on the purpose of this expression of interest at the Programme's Regional Units, the Councils concerned or at the following address:

National Co-ordination Unit of PNDP, located at Pont-dragages, after the residence of the Ambassador of Côte d'Ivoire, not far from the offices of the United Nations Education, Science and Culture Organization/UNESCO as well as from the United Nations Development Programme /UNDP.

P.O. Box: 660 Yaounde – Cameroon

Phone: +237 222 21 36 64

Fax: + 237 222 21 36 63

Email: pndp@pndp.org, at the following working hours: from 08:00 A.M. to 05:00 P.M. (local time).

YAOUNDE le 26 Septembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/AMI/ADC/DG/2018 DU 27/09/2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA MISE A JOUR DU MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVE, COMPTABLE ET FINANCIERE DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN
FINANCEMENT : BUDGET ADC S.A., EXERCICE 2018.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Depuis 2011, la Société Aéroports du Cameroun SA a connu des mutations tant sur le plan organisationnel que dans son environnement de travail, laissant en retrait le manuel des procédures administrative, comptable et financière en vigueur, adopté le 24 novembre 2010 et ayant permis le fonctionnement des pratiques non formalisées, dont certaines pourraient obérer le fonctionnement normal de la société.

Par ailleurs, dans le but de renforcer le dispositif du contrôle interne pour une plus grande maîtrise des risques, il devient judicieux voire nécessaire de procéder à sa mise à jour.

Dans cette optique, le Directeur Général sollicite les services d'un expert dans la rédaction des manuels des procédures de gestion ou d'un cabinet d'expertise comptable, intéressé à manifester leur intérêt, à la conduite d'une mission de mise à jour de ces procédures au sein de ADC.SA.

2. Objet

La présente consultation a pour objet d'accompagner ADC SA dans la mise à jour du Manuel des Procédures Administrative Comptable et Financière adopté le 24 novembre 2010.

3. Consistance des prestations

La mission de l'expert ou du cabinet qui sera retenu consistera à :

Organiser un séminaire visant à l'appropriation de la technique d'évaluation et de rédaction des procédures de gestion aux membres des commissions ad hoc qui seront mise sur pied par la Direction Générale ;

Evaluer les différentes propositions de mise à jour qui découleront des commissions ad hoc des différents cycles d'opérations ;

Rédiger un nouveau projet de manuel de procédures ;

Présenter et soumettre à l'approbation des innovations par le comité de validation du projet de manuel de procédures qui sera mis sur pied par le Directeur Général ;

Rédiger une note de présentation du nouveau manuel et un rapport de la mission.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques (consultants individuels) ou aux cabinets d'audit ou d'expertise comptable, justifiant d'une grande expérience et d'une notoriété avérées dans la rédaction des manuels de procédures administratives comptables et financières.

5. Financement

BUDGET ADC S.A., EXERCICE 2018

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont l'original et quatre (04) copies marqués comme tels seront déposés sous pli fermé, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le **17/10/2018 à 15 heures** avec la mention :

« Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N° 03/AMI/ADC/DG/2018 DU 27/09/2018 Pour le recrutement d'un Cabinet en vue de la mise à jour du manuel des procédures administrative, comptable et financière de la société Aéroports Du Cameroun ».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

NB : tout dossier comportant de fausses déclarations sera purement et simplement rejeté.

7. Composition du dossier

V.1. Pièces administratives

- Une déclaration de manifestation d'intérêt faisant apparaître : la raison sociale du cabinet, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués au signataire ;
- Un certificat de non-faillite ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de domiciliation bancaire ;
- Un certificat de non-exclusion des marchés publics délivré par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Plan de localisation du cabinet visé par les services des impôts.

NB : Sous peine de rejet, les pièces administratives susmentionnées devront être datées de moins de trois (03) mois et produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice.

V.2. Documents techniques

Le dossier technique devra comprendre :

la présentation générale du cabinet ainsi que les domaines de compétences ;
les références du cabinet en prestations similaires (rédaction des manuels de procédures), au cours des trois dernières années. Celles-ci seront validées sur la base des pièces justificatives signées par les bénéficiaires desdites prestations (1ère et dernière pages des marchés/contrats, PV de réception, attestation de bonne fin ou tout autre document faisant foi) ;

la composition du personnel du cabinet et la liste de l'équipe appelée à mener les prestations envisagées ;
la liste des moyens logistiques et informatiques du cabinet ;

Présentation de l'offre (Sommaire, ordre de présentation des pièces, intercalaires etc.) ;

V.3. : Présentation de l'équipe appelée à mener la mission

- La liste du personnel de l'équipe comprendra :
- Le curriculum vitae daté et signé de chaque personnel ;
- La copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé ;
- L'attestation d'inscription aux différents ordres le cas échéant ;
- Les affectations proposées pour chaque personnel.

V.4. : Qualification et expérience du personnel clé

- **Un Chef de Mission**, Expert comptable diplômé membre de l'ONECCA ayant au moins dix (10) ans d'expérience ;
- **Un Chef de projet**, titulaire d'un diplôme (BAC+5) en comptabilité et finance/audit ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans la rédaction des manuels de procédures ;

V.5. : Moyens matériels et logiciels

Le candidat fournira la liste des moyens matériels dont il dispose, notamment :

- La liste du matériel informatique et bureautique ;
- La liste des moyens logistiques (véhicules, téléphones, fax etc) ou tout autre matériel jugé nécessaire pour la réalisation des prestations.

NB : fournir les copies certifiées conformes des factures d'acquisition pour les matériels et les cartes grises pour les véhicules.

8. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées suivants les critères ci-après :

Critères éliminatoires

- Absence d'Attestation de non faillite ;
- Absence d'Attestation de non-exclusion des marchés publics ;
- Absence d'attestation d'inscription à l'ordre.

Critères essentiels

- Présentation du cabinet ainsi que son domaine de compétence : 10 points ;
 - Références du cabinet en prestations similaires (rédaction des manuels de procédures) : 20 points soit quatre (04) points par référence ;
 - Qualification et expérience du personnel clé : 50 points soit quarante (40) pour les diplômes et dix (10) points pour l'attestation d'inscription à l'ordre ;
 - Moyens matériels : 15 points soit trois (03) points/ matériel justifié ;
 - Présentation du dossier de l'appel à manifestation d'intérêt : 05 points.
- Seront qualifiés, les soumissionnaires qui auront obtenu une note technique au moins égale à 80 points sur 100.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Chef de la Division des Contrôles de la société Aéroports Du Cameroun, sis à son siège social à Yaoundé-Nsimalen, téléphone 222 23 36 02 poste 377.

10. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé ultérieurement tiendra lieu de résultat de la pré qualification.

YAOUNDE le 24 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**COMMUNIQUE N° 000026/C/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CNCG/CN/SPM PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CSPM/2018 DU 18 JUIN 2018 POUR LA FOURNITURE ET
L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DANS LES STRUCTURES D'INCUBATION SOUS
CONTRAT AVEC LE PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES
JEUNES (PEA-JEUNES) ET LA FORMATION DU PERSONNEL À L'UTILISATION FINANCEMENT : ACCORD
DE PRÊT FIDA N° 2000000758-CM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

La société INTEK SARL, B.P. : 12 841 Yaoundé, Tél. : 222 22 22 10, 222 23 10 69, E-mail : intek@intek-cm.com, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CSPM/2018 du 18 juin 2018 pour la fourniture et l'installation des matériels informatiques dans les structures d'incubation sous contrat avec le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) et formation du personnel à l'utilisation, comme l'indique le tableau ci-après :

ADJUDICATAIRE	OBJET DU MARCHÉ	MONTA HT (F CFA)	DELAI D'EXECUTION
INTEK SARL Tél. : 222 22 22 10, 222 23 10 69 B.P. 12 841 Yaoundé	APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CSPM/2018 DU 18 JUIN 2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES DANS LES STRUCTURES D'INCUBATION SOUS CONTRAT AVEC LE PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-JEUNES) ET FORMATION DU PERSONNEL A L'UTILISATION	103 791 500	30 jours

L'adjudicataire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) sis au carrefour Bastos, face Hôtel Meumi Palace, Tél. : 222 20 90 90, E-mail : peajeunes@yahoo.fr pour suite de la procédure.
Par ailleurs les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres à l'adresse ci-dessus indiquée sous quinzaine, faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur
Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution.

YAOUNDE le 25 Septembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL PAR INTERIM

NDAM OLIVIER

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**COMMUNIQUE N° 000021/C/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CNCG/CN/SPM PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CSPM/2018 DU 18 JUIN 2018 POUR LA PRODUCTION ET
LA FOURNITURE DES OUTILS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU
PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-JEUNES)
N° 002/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CSPM/2018 DU 18 JUIN 2018 POUR LA PRODUCTION ET LA
FOURNITURE DES OUTILS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU
PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-JEUNES)
FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDA N° 2000000758-CM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

La société BETA PRINT SARL, B.P. : 3343 Yaoundé, Tél. : 677 37 80 23 est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert **N° 002/AONO/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CSPM/2018 du 18 juin 2018 pour la production et la fourniture des outils de sensibilisation et de communication institutionnelle au Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)**, comme l'indique le tableau ci-après :

ADJUDICATAIRE	OBJET DU MARCHÉ	MONTA HT (F CFA)	DELAI D'EXECUTION
BETA PRINT SARL Tél. : 678 11 31 81, B.P. : 15 383 Yaoundé	APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CSPM/2018 DU 18 JUIN 2018 POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES OUTILS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-Jeunes)	15 860 000	10 jours

L'adjudicataire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) sis au carrefour Bastos, face Hôtel Meumi Palace, Tél. : 222 20 90 90, E-mail : peajeunes@yahoo.fr pour suite de la procédure.

Par ailleurs les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres à l'adresse ci-dessus indiquée sous quinzaine, faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution.

YAOUNDE le 19 Septembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

COMMUNIQUE N° 016/C/MINPMEESA/CAB/2018 DU 27 SEPTEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/DC/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 07 AOÛT 2018 POUR L'ACHAT DU MATÉRIEL ROULANT POUR MINPMEESA EN DEUX LOTS (PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 52 39 514 02 340010 2280 911

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Maître d'Ouvrage, communique :

Par Décision N° 016/D/MINPMEESA/CAB/2018 du 27 SEPTEMBRE 2018, les soumissionnaires dont les noms suivent sont déclarés adjudicataires de la prestation susvisée :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Lot 1 : acquisition de 5 véhicules pick up	CAMI	01 mois	Cent millions (100 000 000) de francs CFA.	YAOUNDE
Lot 2 : acquisition de 8 véhicules de pick up	CAMI	01 mois	Deux cent trente millions (230 000 000) de francs FCA	YAOUNDE

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), pour les formalités de signature des Marchés.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

COMMUNE DE SOA

ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C-SOA/CIPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018 POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DESTINEES AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. CET ADDITIF PORTE SUR LES CORRECTIONS A APPORTER SUR LA COMMISSION DE RÉCEPTION DES FOURNITURES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

RECEPTION DES FOURNITURES

Le Chef Service du Marché fixera la date de la réception à la date proposée par le prestataire avec une commission composée comme suit :

- **Président** : le Maitre d'Ouvrage ou son représentant ;
- **Rapporteur** : l'Ingénieur du marché (l'Inspecteur d'Arrondissement de l'Education de Base de Soa);
- **Membres** :

- ü Le Chef Service du Marché ou son représentant ;
- ü Le comptable –matières de la Commune de Soa ;
- ü Le Soumissionnaire.

Le prestataire est convoqué à la réception par courrier au moins **dix (10) jours** avant la date de la réception. Il est tenu d'assister ou de se faire représenter car, son absence équivaut à l'acceptation sans réserve des conclusions de la commission de réception.

La commission vérifiera la conformité de la fourniture avec les prescriptions de la lettre-commande et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité de la fourniture, le Fournisseur sera invité à remplacer à ses frais la fourniture incriminée.

En cas de fourniture conforme, la commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un procès-verbal de réception signé par tous les membres de la commission et par le Fournisseur. Ce procès-verbal se prononce sur la quantité du matériel, la qualité des emballages et le respect des clauses contractuelles.

Lire plutôt:

RECEPTION DES FOURNITURES

Le Chef Service du Marché fixera la date de la réception à la date proposée par le prestataire avec une commission composée comme suit :

- **Président** : le Maitre d'Ouvrage ou son représentant ;
- **Rapporteur** : l'Ingénieur du marché (l'Inspecteur d'Arrondissement de l'Education de Base de Soa);
- **Membres** :

- Le Chef Service du Marché ou son représentant ;
- Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou et Afamba ou son représentant;
- Le comptable –matières de la Commune de Soa ;
- Le Soumissionnaire.

Le prestataire est convoqué à la réception par courrier au moins **dix (10) jours** avant la date de la réception. Il est tenu d'assister ou de se faire représenter car, son absence équivaut à l'acceptation sans réserve des conclusions de la commission de réception.

La commission vérifiera la conformité de la fourniture avec les prescriptions de la lettre-commande et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité de la fourniture, le Fournisseur sera invité à remplacer à ses frais la fourniture incriminée.

En cas de fourniture conforme, la commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un procès-verbal de réception signé par tous les membres de la commission et par le Fournisseur. Ce procès-verbal se prononce sur la quantité du matériel, la qualité des emballages et le respect des clauses contractuelles.

YAOUNDE le 28 Septembre 2018

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

**DECISION N° 016/D/MINPMEESA/CAB/2018 DU 27 SEPTEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION
DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
016/DC/MINPMEESA/CMPPM/2018 DU 07 AOÛT 2018 POUR L'ACHAT DU MATÉRIEL ROULANT POUR
MINPMEESA EN DEUX LOTS (PROCÉDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime financier de l'Etat;

Vu la Loi 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le Décret n°97/41 du 03 février 1997 fixant les attributions et l'organisation du Contrôle Financier ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012;

Vu le Décret n°2010/062 du 05 mars 2010 portant Organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 janvier 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision n°00000627/CAB/MINMAP/ du 18 août 2017 portant nomination des Présidents des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Décision n°00000006/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant la composition de Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des marchés ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°016/DC/MINPMEESA/CMPM/2018 du 07 Août 2018 pour l'achat du matériel roulant pour MINPMEESA en deux lots (procédure d'urgence).

DECIDE :

Article 1 : Les soumissionnaires dont les noms suivent sont définitivement déclarés adjudicataires de l'Appel d'Offres susvisé :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Lot 1 : acquisition de 5 véhicules pick up	CAMI	01 mois	Cent millions (100 000 000) francs CFA.	YAOUNDE
Lot 2 : acquisition de 8 véhicules de pick up	CAMI	01 mois	Deux cent trente millions (230 000 000) de francs FCA	YAOUNDE

Article 2 : Le financement de dépense y afférente sera imputé au millésime 52, Chapitre 39, logé dans la rubrique suivante:

* Programme : **514** * Action : **02** * Article : **340010** * Paragraphe : **2280** * Section : **911**

Article 3 : Lesdites entreprises sont invitées à se présenter au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription des projets de Marchés.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin sera. /

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/DC/C18 /CDPM /C-DIZ 2018 DU 12/09/2018
POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE DIZANGUE, DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA
MARITIME, REGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE
DIZANGUE FINANCEMENT : FEICOM**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Préfet du Départemental Sanaga-maritime de la S de Dizangué, Autorité Contractante, lance pour le compte de la commune de Dizangué une demande de cotation pour l'Equipement de l'Hôtel de Ville de Dizangué Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation en un lot unique comprennent la livraison des équipements décrit au point 3.2 de la Pièce 3.

3. Cout Prévisionnel

.Pour un montant prévisionnel de **Trente millions (30 000 000frs CFA) Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

5. Financement

La fourniture de ces équipements est financée par le FEICOM Exercice 2018

6. Consultation du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Mairie de Dizangué. Il est retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à **40 000 (Quarante mille) francs CFA** non remboursables payable à la Recette municipale de la Commune de Dizangué ou à la recette des finances d'Edéa.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées au Secrétariat Général, au plus tard le **03/10/2018 à 11 heures** et devront porter la mention

**DEMANDE DE COTATION N°03/DC/C18/CDPM/C-DIZ/2018 DU 12/09/2018
POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE DIZANGUE DEPARTEMENT DE LA SANAGA
MARITIME, REGION DU LITTORAL.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est de **deux (02) mois.**

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit **600 000 francs CFA(Six Cent mille francs CFA)** valable pendant trente jours au – delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois, les pièces suivantes :

- Attestation de soumission à la **CNPS** en cours de validité ;
- Attestation de non faillite ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Quittance de versement pour les frais d'achat du dossier de Demande de Cotation;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non - exclusion délivrée par l'**ARMP** ;
- Caution de soumission ;
- Registre de commerce ;
- Attestation de non redevance fiscale avec au verso les photocopies de paiement de la patente à l'exercice en cours ;
- Attestation de plan de localisation et plan de localisation.

L'Offre Technico – Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **03/10/2018** à **12 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés à la salle de réunion de la Préfecture d'Edéa et se fera en un temps.

12. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis ;
- Erreurs de calcul réduisant l'Offre financière de cinq pour cent (5%) et plus ;
- Absence d'une pièce de l'Offre technico-financière ;
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- Usage de faux documents ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur
- Suspension de la commande publique.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Dizangué.

Dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le système des marchés publics des numéros de téléphone sont fonctionnels au niveau de la cellule de lutte contre la corruption(CLCC) du MINMAP afin de permettre aux acteurs de dénoncer toute mauvaise pratique dont ils seraient victime. « Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

EDEA le 12 Septembre 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

COMMUNE DE FOUMBAN

AVIS DE CONSULTATION N° 03/AC/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2018 DU 25/09/2018 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
19702641740614426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Foumban, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de l'Education de Base (MINEBASE) une consultation pour la fourniture des matériels PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de ; (21 862 000) vingt-un million huit cent soixante-deux mille francs CFA.

3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

4. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le Budget de Fonctionnement exercice 2018.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Mairie de Foumban, au Secrétariat Général. Tel : 699 93 13 / 670 63 20 30

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Mairie de Foumban, au Secrétariat Général (Service des Affaires Générales) contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de quarante mille (40 000) Francs CFA non remboursable, payable à la Recette Municipale de Foumban.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Foumban contre récépissé au plus tard le 12 Octobre 2018 à 09 heures précises. heure locale sous pli fermé, compte tenu de la date limite de l'apposition de visa sur les Marchés (15/10/2018). Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention.

A VIS DECONSULTATION N°03/AC/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2018 DU 25/09/2018 Pour la fourniture des matériels pédagogiques et scolaires ou paquet minimum dans la COMMUNE DE FOUMBAN
" À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu est de trente (30) jours pour compter de la date de notification de l'ordre de service.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre cents trente-sept mille deux cent quarante (437 240) FCFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative conformément au règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **12 Octobre 2018 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Foumban. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

- a) L'absence d'une pièce administrative.
- b) La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- c) La production des offres en nombre insuffisant ;
- d) Non-respect des descriptions techniques
- e) Offres non conformes à la demande de création.

Critères essentiels:

- Expériences avérés dans le domaine de fourniture de matériels pédagogiques et scolaires.

12. Attribution

Le Martre d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est Jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante HTVA

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Foumban au Secrétariat Général. Tel : 699 33 93 13 / 670 82 26 41.

FOUMBAN le 25 Septembre 2018

Le MAIRE

NDAM NJOYA ADAMOU

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

**AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/R-OU/DBDTOS/CDPM/2018 DU 26 SEPTEMBRE.2018 POUR
L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE PAVAGE DE L'ENTRÉE PRINCIPALE DE L'HÔPITAL DE DISTRICT DE
MBOUDA DANS LA RÉGION DE L'OUEST, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le préfet du Département des Bamboutos lance pour le compte du Délégué Départemental des Travaux Publics des Bamboutos, une consultation pour le pavage de l'entrée principale de l'hôpital de district de Mbouda dans la Région de l'ouest, Département des Bamboutos.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de onze millions deux cent cinquante mille neuf cent quatre-vingt-quatre (11 250 984) Francs CFA TTC.

3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans le domaine du Génie Civil.

4. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget du Ministère des Travaux Publics exercice 2018 et suivants,

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Préfecture de Mbouda (Service des Affaires Economiques et Financières, dès publication du présent avis de consultation.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être Obtenu aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Mbouda (Service des Affaires Economiques et Financières) contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du Dossier de Consultation.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Préfecture de Mbouda (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le **18 octobre 2018 à 11 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

Avis De Consultation N°01/DC/F.31/SAEF/2018 du 26 Septembre 2018 pour l'exécution des travaux de pavage de l'entrée principale de l'hôpital de district de Mbouda dans la Région de l'ouest, Département des Bamboutos

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu est de trois (03) mois pour compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 225 000 (Deux cent vingt-cinq mille) francs valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation chargé des finances et sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en Originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **18 octobre 2018 à 12h 00**, heure locale. Elle se fera dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos à Mbouda par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 70% ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions minimums du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Mbouda (Service des Affaires Economiques et Financières) ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics des Bamboutos à Mbouda.

MBOUDA le 26 Septembre 2018

Le PREFET

EWANGO BUDU ERNEST

PRÉFECTURE DU NOUN

COMMUNIQUE N° 002/C/F.32/SAEF/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE N°016/AONO /PR/MINMAP/DR-OU/DD-NOUN/CPDMPN-TBEC/2018 DU 22/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE D'UNE (01) SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DU NOUN ET DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE MANCHOUTBI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Noun communique :

Par décision N° 001/DP/F/SAEF du 04/09/2018 l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à la consultation sus citée ;

LC n°016/AONO/PR/MINIV1AP/DR-OU/DD-NOUN/CPDMPN-TBEC/2018 du 22/06/2018 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe, d'une (01) salle de classe dans certaines écoles publiques du département du Noun et deux (02) salles de classe au lycée de Manchoutbi dans l'arrondissement de Massangam, département du Noun, lot n3 (construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au lycée de Manchoutbi :

N° DU LOT	ENTREPRISE	MONTANT TTC(en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LOT 3 Construction d'un bloc de deux(02) salles de classe au Lycée de Manchoutbi dans l'arrondissement de Massangam	ETS BUILDERS & SONS P.O BOX : TIKO TEL : 673 269 632	Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-seize(19 997 396)	Quatre(04) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la préfecture de Foumban pour l'établissement de la lettre commande correspondante dans les septjours qui suivent la publication du présent communiqué, sous peine d'annulation de la décision.

FOUMBAN le 4 Septembre 2018

Le PREFET

BONYOMO DONATIEN

COMMUNE DE FOUMBAN

DECISION N° 067/018/DM/CFBAN/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE MUNI D'UN KIT DE POMPE IMMERGE ELECTRIQUE SOLAIRE ET CONSTRUCTION D'UN CHATEAU EN BETON ARME AVEC BACHE PLASTIQUE DE 3000 LITRES ET UNE BORNE FONTAINE A 04 ROBINETS A L'EP DE NJIYAWA DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FOUMBAN
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises des secteurs Publics et Parapublics ;

Vu La Loi N°2004/017 du 22 Juillet portant loi d'orientation de la Décentralisation ;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2014 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu Le Décret N° 77/91 du 25 Mai 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, les Syndicats des Communes et Etablissements

communaux et l'ensemble des textes modificatifs Subséquents ;

Vu Le Décret 2002/030 du 28 janvier 2002 portant organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu Le Décret N°292/2013 du 06 Novembre 2013 portant nomination de Monsieur BONYOMO Donatien en qualité de Préfet du Département du Noun ;

Vu L'Arrêté N°000029S/MINATD/DCTD du 13 Novembre 2013 constatant l'élection du Dr Adamou NDAM NJOYA en qualité de Maire

de la Commune de Fouban et de ses Adjoints;

Vu La demande de cotation N° 03/DC/RG-OU/F.32/CFBAN/CIPM-AI/2018 du 06 Août 2018 dans la Commune de Fouban ;

Vu Le rapport technico - financier de la sous-commission d'analyses ;

Vu La Proposition du Président de la commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de Fouban.

DECIDE

Article 1 : Les travaux de réalisation d'un forage muni d'un kit de pompe immergée électrique solaire et Construction d'un château en béton armé avec bache plastique de 3000 litres et une borne fontaine à 04 robinets à l'école publique de Njiyawa sont attribués à l'Entreprise **ETS MIKOCAM** BP 400 Yaoundé pour un montant de 11 138 546 (onze millions cent trente-huit mille cinq cent quarante-six) de Francs CFA TTC et un délai d'exécution de (90) quatre-vingt-dix jours.

Article 2 : Le Marché dûment visé par le Receveur Municipal de la Commune de Fouban devra impérativement être signé et enregistré dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : La présente Décision qui prendra effet dès ce jour, sera enregistrée et publiée selon les procédures d'usage/-

COMMUNE DE FOUMBAN

COMMUNIQUE N° 012/018/C/CFBAN/SG/STA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'APPEL DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/RG- OU/F.32/C.FBAN/CIPM-AI/2018 DU 10 AOUT 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPE DE 60 (SOIXANTE) TABLES-BANCS ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LATRINES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJIYAWA DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Foumban (Maître d'Ouvrage), porte à la connaissance du Public que l'entreprise :

SOCIETE ENGOULIBRA SARL BP 252 Foumban ainsi désignée, est déclarée Adjudicataire pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe équipé de 60 (soixante) tables-bancs et construction d'un bloc de deux (02) latrines à l'Ecole Publique de Njiyawa dans la Commune de Foumban, Région de l'Ouest.

Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au Secrétariat Général (Service des Affaires Générales) de la Mairie de Foumban retirer leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission non retenue.

FOUMBAN le 24 Septembre 2018

Le MAIRE

NDAM NJOYA ADAMOU

COMMUNE DE FOUMBAN

COMMUNIQUE N° 011/018/C/C-FBAN/SG/STA DU 24 SEPTEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'APPEL DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°03/DC/RG-OU/F.32/C.FBAN/CIPM-AI/2018 DU 10 AOUT 2018 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE MUNI D'UN KIT DE POMPE IMMERGE ELECTRIQUE SOLAIRE ET CONSTRUCTION D'UN CHATEAU EN BETON ARME AVEC BACHE PLASTIQUE DE 3000 LITRES ET UNE BORNE FONTAINE A 04 ROBINETS A L'EP DE NJIYAWA DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Foumban (Maître d'Ouvrage), porte à la connaissance du Public que l'entreprise : **ETS MIKOCAM BP 400 Yaoundé** ainsi désigné, est déclaré Adjudicataire pour les travaux de réalisation d'un forage muni d'un kit de pompe immergé électrique solaire et construction d'un château en béton arme avec bache plastique de 3000 litres et une borne fontaine a 04 robinets a l'école Publique de Njiyawa dans la commune de Foumban, Région de l'ouest.

Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au Secrétariat Général (Service des Affaires Générales) de la Mairie de Foumban retirer leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission non retenue.

FOUMBAN le 24 Septembre 2018

Le MAIRE

NDAM NJOYA ADAMOU

PRÉFECTURE DE LA MENOUA

DECISION PREFECTORALE N°01 /DP/F.34/SAEF DU 19/09/2018 DECLARANT L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°01/AONO/F.34/CDPM/2018 DU 10 AOÛT 2018 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE MOOH METAP, GROUPEMENT BAFOU, ARRONDISSEMENT DE NKONG-NI INFRUCTUEUX

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MENOUA
AUTORITE CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°73/7 du 7 décembre 1973 relative aux droits du Trésor pour la sauvegarde de la fortune publique ;

Vu la Loi N°74/18 du 5 décembre 1974 relative au contrôle des ordonnateurs, gestionnaires et gérants des crédits publics et des entreprises

de l'Etat, modifiée par la Loi n°76/4 du 8 juillet 1976 ;

Vu la Loi N° 98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la Loi de Finance N° 2017/021 du 20 Décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice Budgétaire 2018 ;

Vu La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

et ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions administratives et portant Organisation

et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2017/094 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur BALUNGELI Confiance EBUNE, Administrateur Civil Principal,

aux fonctions de Préfet du Département de la Menoua ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011

portant réorganisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle

de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées

et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

DECIDE :

DSCHANG le 19 Septembre 2018

Article 1^{er} : L'appel d'offre national ouvert N° 01/AONO/F.34/CDPM/2018 du 10 août 2018 relatif à l'exécution des travaux d'approvisionnement en eau potable de Mooh Metap, Groupement Bafou, Arrondissement de Nkong-Ni, est pour compter de la signature de la présente Décision, déclarée **infructueux** pour non enregistrement. **Bonne Foi** **Confiance**

Article 2 : la Présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

PRÉFECTURE DU NOUN

DECISION PREFECTORALE N° 001/DPI/F32/SAEF/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRE N° 016/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DDNOUN/CPDMPN-TBEG/2018 DU 22/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE D'UNE (01) SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DU DEPARTEMENT DU NOUN ET DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE MANCHOUTBI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSANGAM. DEPARTEMENT DU NOUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR CIVIL PRINCIPAL

PREFET DU DEPARTEMENT DU NOUN,

Chevalier de l'Ordre National de la Valeur

Vu la Constitution;

Vu la loi n°98/013 du 14 juillet relative à la concurrence ;

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier du Cameroun;

Vu la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018 ;

Vu l'ordonnance n°2018/002 du 04 juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2017/C21

du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun;

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de circonscriptions administratives et portant organisation

et fonctionnement de leurs services;

Vu le décret n°2013/292 du 06 septembre 2013 portant nomination de Préfets (dont monsieur BONYOMO Donatien, aux fonctions

de Préfet du département du Noun) ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°0001/C//MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des loi de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées

et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018;

Vu la circulaire 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature

et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés ;

Vu le procès-verbal n-055/PV/PR/MINMAP/S6/DR-OU/DDN/CDPM-NN/2018 du 20 juillet 2018 portant sur la proposition d'attribution

de la lettre-commande 016/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-NOUN/CPDMPN-TBEC/2018 DU 22/06/2018 ;

Vu la proposition d'attribution n°10/201/PA/PR/MINMAP/SG/CDPM/Foumban du 20 juillet 2018 de la commission départementale

de passation des marchés publics du Noun,

DECIDE:

Article 1er : l'entreprise ci-après désignée, est retenue comme attributaire de la lettre-commande relative à la consultation suivante :

LC N°016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, D'UNE (01) SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DU DEPARTEMENT DU NOUN ET DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE DE MANCHOUTBI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN.

N° DU LOT	ENTREPRISE	MONTANT TTC(en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LOT 3 Construction d'un bloc de deux(02) salles de classe au Lycée de Manchoutbi dans l'arrondissement de Massangam	ETS BUILDERS & SONS P.O BOX : TIKO TEL : 673 269 632	Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-seize(19 997 396)	Quatre(04) mois <i>FOUMBAN le 4 Septembre 2018</i> <i>Le PREFET</i> BONYOMO DONATIEN

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

PRÉFECTURE DE LA MENOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/F.34/CDPM/2018 DU 19 SEPTEMBRE 2018
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE MOOH METAP,
REGION DE L'OUEST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94709071100002209

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP exercice 2017, le Préfet du Département de la menoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE MOOH METAP, REGION DE L'OUEST.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA TTC.

3. Participation et origine

La participation à la présente relance d'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'adduction d'eau. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Financement: BIP MINEPAT 2017.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Dschang, Service des Affaires Economiques et Financières. Dschang. Tel: 679 35 63 99, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Préfecture de Dschang, Service des Affaires Economiques et Financières. Dschang. Tel: 679 35 63 99, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette des Finances de Dschang d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) F.CFA. L'original de la quittance de ce versement sera joint au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (BP, FAX, Téléphone, etc.)

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Préfecture de Dschang, Service des Affaires Economiques et Financières, Dschang Tél. : 679 35 63 99 dès publication du présent avis, au plus tard le 22 octobre 2018 à 14 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Préfet du Département de la Menoua (autorité contractante) avec la mention :

Avis d'appel d'offre national ouvert

**N°01/AONO / CDPM / F.34/ 2018 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU
POTABLE DE MOOH METAP, GROUPEMENT BAFU. ARRONDISSEMENT DE NKONG-NI. DEPARTEMENT
DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST**

" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à 120 jours calendaires (quatre (04) mois). Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N13). Le montant de la caution (2%) par Lot est fixé dans le tableau ci-dessous:

Lot	Localité	Arrondissement	Département	Région	Côté prévisionnel (FCFA)	Caution (FCFA)
	MOOH METAP	NKONG ZEM	MENOUA	OUEST	25 000 000	500 000

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **22 octobre 2018 à 15 heures** dans la salle de conférences de la Préfecture de Dschang, par la Commission Départementale de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Dossiers administratif, technique et financier incomplets ;
Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
Le soumissionnaire s'engage sur l'honneur à exécuter les travaux après la visite du site

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non
2	Capacités techniques (Moyens humains et matériels)	Oui/Non
3	Méthodologie d'exécution et Plan de travail	Oui/Non
4	Capacité financière	Oui/Non
5	Non-respect du délai d'exécution	Oui/Non

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) Jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Dschang, Service des Affaires Economiques et Financières. Dschang Tél. : 679 35 63 99.

DSCHANG le 19 Septembre 2018

Le PREFET

EBUNE BALUNGELI Confiance

COMMUNE DE FOUMBAN

DECISION N° 068/018/DM/CFBAN/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPE DE 60 (SOIXANTE) TABLES-BANCS ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LATRINES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJIYAWA DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FOUMBAN

OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises des secteurs Publics et Parapublics ;

Vu La Loi N°2004/017 du 22 Juillet portant loi d'orientation de la Décentralisation ;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2014 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu Le Décret N° 77/91 du 25 Mai 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, les Syndicats des Communes et Etablissements

communaux et l'ensemble des textes modificatifs Subséquents ;

Vu Le Décret 2002/030 du 28 janvier 2002 portant organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°292/2013 du 06 Novembre 2013 portant nomination de Monsieur BONYOMO Donatien en qualité de Préfet du Département du Noun ;

Vu L'Arrêté N°000029S/MINATD/DCTD du 13 Novembre 2013 constatant l'élection du Dr Adamou NDAM NJOYA en qualité de Maire

de la Commune de Fouban et de ses Adjoints ;

Vu La demande de cotation N° 02/DC/RG-OU/F.32/CFBAN/CIPM-AD2018 du 06 Août 2018 dans la Commune de Fouban ;

Vu Le rapport technico - financier de la sous-commission d'analyses ;

Vu La Proposition du Président de la commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de Fouban.

DECIDE

Article 1 : Les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipé de 60 (soixante) tables-bancs et construction d'un bloc de deux latrines à l'école publique de Njiyawa sont attribués à la Société ENGOULIBRA SARL BP 252 Fouban pour un montant de 21 118 250 (vingt-un millions cent dix-huit mille deux cent cinquante) de Francs CFA TTC et un délai d'exécution de (120) cent vingt jours.

Article 2 : Le Marché dûment visé par le Receveur Municipal de la Commune de Fouban devra impérativement être signé et enregistré dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : La présente Décision qui prendra effet dès ce jour, sera enregistrée et publiée selon les procédures d'usage/-

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com